



Assemblée générale

Quarante-neuvième session

4^e séance plénière

Lundi 26 septembre 1994, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Essy (Côte d'Ivoire)

La séance est ouverte à 10 h 30.

Point 9 de l'ordre du jour

Débat général

Le Président : Avant de donner la parole au premier orateur inscrit pour le débat général, je rappelle aux membres la décision prise par l'Assemblée générale à sa 3^e séance plénière, tenue le 23 septembre 1994, en vertu de laquelle il convient de ne pas adresser de félicitations à l'intérieur de la salle de l'Assemblée générale après qu'une déclaration a été prononcée.

À cet égard, je rappelle également aux membres une autre décision prise par l'Assemblée à la même séance et selon laquelle, après avoir fait leur déclaration dans le cadre du débat général, les orateurs doivent quitter la salle de l'Assemblée générale en passant par la salle GA-200, située derrière la tribune, avant de regagner leur siège.

Je rappelle en outre aux représentants que, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa 3^e séance plénière, la liste des orateurs sera close le mercredi 28 septembre 1994 à 18 heures. Je prie les délégations de bien vouloir indiquer aussi précisément que possible la durée de leur intervention, afin que nous puissions organiser nos séances de façon méthodique.

Je donne la parole au premier orateur inscrit pour le débat général, le Ministre des affaires étrangères du Brésil, S. E. M. Celso Luis Nunes Amorim.

M. Amorim (Brésil) (*parle en portugais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je vous présente mes compliments, Monsieur Amara Essy, Ministre des affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire, et vous félicite à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à l'Ambassadeur Samuel Insanally, qui, en tant que Président de l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session, a fait honneur non seulement à son propre pays, le Guyana, mais à tous les pays de la région de l'Amazonie et de l'Amérique du Sud. Je voudrais également saluer le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, pour les efforts inlassables qu'il déploie à la tête de l'Organisation.

Cette fin de siècle est marquée par les forces de transformation. Ces dernières années ont été marquées par de prodigieux changements. Cette période a été tellement radicale que nous pourrions dire, comme Hamlet, que «le temps s'est désarticulé» (Shakespeare, *Hamlet*, premier acte, scène V). Le processus a été tellement fascinant que certains se sont laissé bercer par l'illusion que l'avenir était déjà sous contrôle. Or tel n'est pas le cas. La transformation ne suit pas une voie fixe et inexorable. Nous ne devons nous laisser leurrer ni par des interprétations hâtives, ni par de simples apparences. Il nous incombe de donner un sens au changement et d'orienter les tendances conformément aux intérêts les plus nobles de la communauté mondiale.

Cinq ans se seront écoulés en novembre prochain depuis l'effondrement du mur de Berlin. Cette période suffit pour évaluer le chemin parcouru et, surtout, pour tracer une voie vers un havre de paix. La guerre froide se déroulait sous le signe du déni, situation qui s'est reflétée jusque dans le langage qui a caractérisé cette période. Les expressions qui ont identifié et expliqué près de 40 ans de relations tendues dénotaient l'affrontement, l'exclusion ou, au mieux, une coexistence peu harmonieuse de parties opposées. Les mots clefs du jour étaient «rideau de fer», «endiguement» et «équilibre de la terreur».

Aujourd'hui nous sommes en pleine transition. En faisant le bilan de ces dernières années, nous pouvons dire que les résultats, bien que ténus et imparfaits, sont positifs. La cause de la paix a fait des progrès remarquables. La guerre nucléaire a cessé d'être une menace imminente. Des conflits que nombre d'entre nous jugeaient insolubles ont été réglés ou sont en cours de règlement par le dialogue et la négociation. En Afrique australe et au Moyen-Orient, des mesures de portée historique ont été prises vers un monde plus juste et plus pacifique. En Amérique centrale et en Asie du Sud-Est, les progrès sont tangibles. Dans la majeure partie de notre planète, la logique de l'affrontement cède le pas à la logique de la coopération.

C'est cette même logique que nous souhaitons voir fermement établie dans notre région. La paix et la fraternité sont la vocation de l'Amérique latine. Nous nous sommes efforcés d'amener la république-soeur de Cuba à faire partie intégrante de la famille interaméricaine et internationale grâce à la politique de la main tendue, au dialogue et au rapprochement. L'isolement politique, économique et commercial, en dehors du fait qu'il est injustifiable, ne fait que contribuer à l'aggravation des épreuves subies par le peuple cubain, alors que nous notons des indications positives de réforme démocratique et de réconciliation. Là encore, l'état d'affrontement doit céder le pas à la dynamique du dialogue, écartant une fois pour toutes ce vestige de la guerre froide.

Dans un contexte entièrement différent, nous nous intéressons également à la promotion d'une solution durable à la crise haïtienne, au retour au pouvoir du Président Jean-Bertrand Aristide et à la réconciliation nationale. Les efforts diplomatiques de la communauté internationale, que nous appuyons fermement, doivent avoir comme point de référence le départ rapide des autorités de facto par des moyens pacifiques, — seule façon d'éviter de plus grandes souffrances au peuple haïtien. Il est inquiétant de voir les principes

de non-intervention et d'autodétermination faire l'objet d'interprétations incompatibles avec les Chartes de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des États américains. La gravité de la crise haïtienne et la nécessité urgente de la dénouer ne nous empêchent pas de constater les risques inhérents à une situation qui évoque des traumatismes et des blessures toujours vivaces dans la mémoire de l'Amérique latine. Une fois le Gouvernement légitime rétabli, il appartiendra à la communauté internationale de fournir à Haïti l'assistance voulue dans la tâche éprouvante qu'est la reconstruction nationale.

Nous sommes encore loin de la paix universelle. Des conflits d'une cruauté énorme choquent le monde et causent des souffrances indicibles à des millions d'êtres humains. Le Rwanda et la Bosnie-Herzégovine sont des tragédies qui caractérisent notre époque. Les scènes d'horreur que nous présentent les organes d'information attestent la difficulté de trouver des solutions efficaces aux déséquilibres auxquels tous les peuples sont confrontés. L'intensification des courants migratoires vers les pays développés s'accompagne d'une exacerbation de la xénophobie et de la discrimination raciale.

Certaines situations critiques continuent de mettre à l'épreuve la capacité de la communauté internationale d'assurer la paix et l'harmonie. En Angola, pays si étroitement uni au Brésil par des liens historiques et culturels, nous assistons avec douleur et indignation à la poursuite d'un conflit qui est devenu aujourd'hui la guerre civile la plus ancienne et la plus dévastatrice. Nous sommes encouragés par la possibilité que les négociations en cours à Lusaka entre le Gouvernement angolais et l'UNITA soient conclues rapidement. Tout en rendant hommage au Président José Eduardo dos Santos pour sa démarche politique, nous exhortons l'UNITA à manifester un attachement réel à la stabilité et à la paix dans le pays, et nous appelons tous ceux qui peuvent exercer leur influence sur la crise angolaise à faire de même.

Nous nous félicitons des progrès accomplis au Mozambique. Le processus de réconciliation nationale sera couronné par les élections générales qui auront lieu en octobre prochain, lorsque le peuple mozambicain sera en mesure de choisir, dans le cadre d'élections justes et libres, le gouvernement qui dirigera le pays en cette nouvelle période de son histoire. Le Président Joaquim Chissano a joué un rôle central dans ce processus. Le Brésil tire une grande fierté de la participation de troupes brésiliennes, par l'intermédiaire de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ), à la reconstruction du Mozambique.

En ce qui concerne le Timor oriental, nous avons également pris note des éléments positifs du processus de négociation mis en route par le Secrétaire général, à qui nous rendons hommage.

La démocratie et les valeurs qui y sont associées représentent la plus grande conquête de notre temps. Nous vivons une révolution morale. L'intérêt pour les droits de l'homme atteint à l'universalité, parallèlement à une prise de conscience accrue de la nécessité de la probité publique. Le contexte international a cessé d'être le domaine exclusif de la raison d'État et a acquis une dimension plus humaine axée sur le bien-être des individus.

Dans le secteur économique et commercial, l'évolution récente des événements a aussi été positive. Après huit années de négociations difficiles dans le cadre des négociations d'Uruguay de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), nous avons adopté les Accords de Marrakech. L'Organisation mondiale du commerce ouvrira des perspectives nouvelles et prometteuses aux relations économiques entre les pays. L'unilatéralisme et le protectionnisme, qui découlent d'intérêts étroits, perdront toute apparence de légitimité.

Les progrès réels accomplis ne peuvent cacher le fait qu'il existe des défis exigeant de la communauté internationale qu'elle fasse preuve d'une volonté ferme.

Bien qu'ils aient été intégrés à l'ensemble des valeurs universellement reconnues, les droits fondamentaux des individus nécessitent toujours l'appui ferme et résolu de tous ceux qui croient en ces droits.

Les conditions sociales de la majorité de la population mondiale continuent de se détériorer. Au cours des 20 dernières années, le fossé s'est élargi entre pays riches et pays pauvres, entre les millions de personnes qui reçoivent une alimentation et une scolarité adéquates et qui disposent d'un surplus pour leurs loisirs, et les milliards de personnes qui luttent pour leur survie. Les pressions migratoires vers le Nord développé et les nombreux conflits dans le Sud appauvri constituent les deux facettes de la même médaille. Les jeunes, en particulier, continuent d'être victimes de privations et d'une absence de perspectives d'avenir dans la plus grande partie du monde.

La mondialisation de l'économie et le renforcement du libre-échange doivent encore faire la preuve concrète de leur potentiel indéniable en tant que facteurs de croissance et de bien-être. Le protectionnisme rampant, qui se pare aujourd'hui de nouvelles couleurs, résiste à l'assaut de la

rationalité économique. L'incidence positive des Accords de Marrakech est sérieusement menacée par de nouvelles conditions qui auront un effet restrictif sur les flux commerciaux internationaux. Des questions qui, en elles-mêmes, sont légitimes, comme la protection de l'environnement et l'existence de normes de travail universellement acceptées, ne peuvent ni ne doivent servir de prétexte à la mise en place de barrières encore plus solides pour restreindre l'accès des biens produits dans les pays pauvres aux marchés des pays plus riches. Les coûts d'adaptation des économies les plus prospères ne doivent pas retomber sur les épaules de ceux qui ne possèdent rien ou presque rien.

La maîtrise de la technologie est une importante ligne de partage entre les pays industrialisés et les pays en développement. Les difficultés d'accès aux techniques de pointe entravent la capacité des pays en développement de surmonter leurs désavantages, affaiblissent leur position concurrentielle et créent des obstacles à la transformation des processus de production. La nouvelle division internationale du travail ne peut reprendre des formules qui dans le passé se sont avérées inefficaces. L'intégration concurrentielle des pays en développement au sein de l'économie mondiale doit faire fond sur des avantages comparatifs dynamiques et non statiques, et favoriser l'intégration du savoir au processus de production. S'ajoutant aux indispensables efforts nationaux de chaque pays, un tel saut qualitatif nécessite un contexte international fondé sur la coopération.

Afin de consolider la paix et de veiller à ce que les progrès déjà accomplis soient irréversibles, nous devons être en mesure d'élaborer une vision de notre avenir, une utopie réalisable et tournée vers le progrès. Le Brésil est convaincu qu'un ordre véritablement nouveau doit reposer sur une perspective des relations internationales qui soit pluraliste et démocratique.

Nous ne prétendons pas, ce qui serait irréaliste, que les États et les autres acteurs internationaux s'abstiendront de mettre de l'avant leurs intérêts spécifiques et souvent conflictuels. Il faut plutôt dire que nous avons tout à gagner et que nos intérêts seront mieux servis une fois que les aspirations fondamentales de la grande majorité auront été raisonnablement satisfaites.

L'interdépendance doit être comprise de manière intégrée et ne doit pas simplement être l'expression d'un phénomène d'économie de marché. Elle présuppose la capacité politique d'agir en coordination avec d'autres pour favoriser la réalisation d'objectifs partagés par toute l'humanité. Dans un monde interdépendant, l'amélioration

des conditions de vie dans un pays pauvre peut avoir une incidence sur la création d'emplois dans un pays développé. L'intégration des exclus et la promotion de la participation de tous aux affaires du monde constituent non seulement une obligation morale, mais d'abord et avant tout la démonstration d'un jugement lucide.

L'attachement fondamental au développement forme la pierre angulaire de l'ordre auquel aspire le Brésil. Il comporte l'avantage d'englober les besoins essentiels de tous les pays, petits et grands, riches et pauvres. Le développement renforce la liberté, confère une dimension concrète à la dignité humaine, met l'accent sur l'efficacité, favorise la stabilité et accroît la démocratie. Le développement édifie la paix.

La promotion du développement ne peut que bénéficier des enseignements du passé. Nous devons formuler un concept de développement qui permette à chaque pays d'être reconnu en tant qu'acteur principal dans la création de sa propre prospérité et qui incorpore les diverses caractéristiques de sa dimension internationale en matière de commerce, d'investissements et de flux de technologie.

Un effort international renouvelé en faveur du développement ne sera fructueux que dans le cadre d'un partenariat actif et mutuellement bénéfique entre les pays du Nord et ceux du Sud. La défense des intérêts des pays les plus riches exige leur participation aux efforts à déployer pour surmonter le retard pris par les pays les moins prospères. Avancer une opinion contraire équivaudrait à croire qu'un incendie faisant rage dans la maison du voisin ne peut franchir la clôture et dévaster notre maison. En d'autres termes, il s'agit d'une absurdité dont même les plus riches ne pourraient payer le prix.

Les pays du monde ont un rôle fondamental à jouer dans l'édification d'un système international ouvert et équitable.

Nous devons entreprendre une reformulation approfondie des méthodes de l'ONU visant à favoriser le développement. Aucune autre démarche s'inscrivant dans le mandat de l'ONU n'appuiera et ne favorisera plus adéquatement la paix et ne permettra plus certainement l'instauration d'un ordre juste et stable.

Nous devons éviter la cristallisation d'une division non souhaitable du travail entre l'ONU, d'une part, et les institutions de Bretton Woods, d'autre part. La paix et le développement constituent un tout indivisible et doivent s'étayer mutuellement. Cette grande instance ne peut être tenue à

l'écart des décisions découlant des objectifs inscrits dans sa propre Charte.

Ces préoccupations ont été à l'origine du lancement d'un Agenda pour le développement, auquel la diplomatie brésilienne a largement participé.

Plusieurs conférences des Nations Unies — certaines qui ont déjà eu lieu, d'autres qui auront lieu — peuvent contribuer de façon importante à faire la lumière sur la nécessité d'un examen coordonné et global de la question du développement. D'une façon ou d'une autre, le développement a été une préoccupation centrale à Rio de Janeiro à la Conférence sur l'environnement et le développement, à Vienne à la Conférence sur les droits de l'homme, et au Caire à la Conférence sur la population et le développement, et continuera de l'être aux prochaines réunions qui se tiendront à Copenhague sur le développement social, et à Beijing sur les femmes. Nous sommes tous, à l'échelle universelle, de plus en plus convaincus du fait que les décisions adoptées à ces rencontres n'aboutiront à des résultats positifs que si toutes ces questions sont examinées d'une façon intégrée.

Afin d'encourager un débat sur toutes ces questions dans un cadre conceptuel plus large, le Gouvernement brésilien propose la convocation d'une conférence des Nations Unies sur le développement, peut-être en 1996, qui s'efforcera de synthétiser les initiatives et les programmes conçus pour promouvoir la dignité et le bien-être de l'homme.

La démocratie devrait être la règle qui gouverne les relations politiques à l'intérieur des États et entre les États. Introduire la démocratie dans la politique et dans les relations internationales est un objectif qui peut devenir une réalité. Le renforcement du rôle de l'Assemblée générale et l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité, avec la participation des pays en développement dans toutes les catégories de membres, sont des mesures importantes et nécessaires sur la voie de la démocratisation et d'une plus grande légitimité.

Comme d'autres États Membres, nous sommes en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité propre à augmenter son efficacité. Nous comprenons que cette efficacité ne sera assurée que par une composition véritablement représentative de la communauté mondiale. Au début de ce mois, les chefs d'État et de gouvernement des 14 pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui constituent le Groupe de Rio se sont réunis à Rio de Janeiro et ont affirmé que «conformément à sa tradition juridique et à sa

contribution à la cause de la paix, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes doit être incluse dans tout élargissement de la composition du Conseil de sécurité».

Le Brésil a participé activement au débat sur l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité. Nous avons dit clairement que nous étions prêts à assumer toutes les responsabilités exigées des pays susceptibles d'occuper des sièges permanents.

Siégeant actuellement au Conseil de sécurité, le Brésil s'est montré à la hauteur de ses responsabilités. Nous avons fondé nos positions sur le respect des principes tels que la non-intervention, ainsi que sur la souveraineté et l'intégrité territoriale des États; nous avons toujours été en faveur des solutions pacifiques et négociées pour régler les conflits, de même que du consensus; nous avons défendu la primauté du droit pour sauvegarder l'ordre public international; nous nous sommes élevés pour défendre les droits de l'homme et les libertés fondamentales, et nous avons de plus en plus participé aux opérations de maintien de la paix dans plusieurs régions du monde.

En tant que pays faisant partie de l'Amérique latine, nous sommes fiers de partager sa longue histoire de paix. L'Amérique latine est la région la moins armée du monde et la seule qui est devenue, en vertu du Traité de Tlatelolco, définitivement exempte d'armes nucléaires. L'adhésion de Cuba au Traité, annoncée dans une lettre du Président Fidel Castro au Président Itamar Franco — en réponse à une initiative brésilienne — a permis de mener à bien ce processus.

L'Amérique latine a été un facteur de stabilité internationale dans un monde turbulent. Notre tradition juridique, bâtie sur des décennies d'efforts déployés pour régir les relations interaméricaines, représente une contribution pertinente à la communauté internationale. En tant que pionniers du désarmement, nous estimons avoir le droit d'attendre des initiatives équivalentes de la communauté internationale, et en particulier des États dotés d'armes nucléaires. Dans ce contexte, nous attachons une importance particulière à la prompt adoption, grâce à des engagements multilatéralement négociés, de mesures efficaces visant à réduire, et pas simplement contrôler, leurs arsenaux, y compris les matériels nucléaires stratégiques tels que le plutonium. Il est également impératif que des négociations sur un traité complet d'interdiction des essais nucléaires soient menées à bien et puissent conduire à sa signature.

Le Brésil est prêt à s'associer à l'élaboration d'un nouvel agenda international fondé sur la participation et la coopération universelles pour la paix et le développement.

Cette aptitude découle de notre propre identité. Nous sommes une société pluraliste et ouverte, qui est l'aboutissement de la rencontre de cultures et de modes de vie différents, qui à leur tour ont produit une nouvelle culture et un nouveau mode de vie, fondé sur la tolérance et la compréhension. Nous jouissons de frontières définies pacifiquement avec 10 pays voisins, et nous n'avons pas connu de conflits depuis plus de 120 ans.

Forgée grâce au dialogue, la conciliation et la réforme pacifiques, la société brésilienne connaît une époque d'intense affirmation démocratique sous la direction du Président Itamar Franco. Dans quelques jours auront lieu les élections les plus importantes de l'histoire de notre pays. Près de 100 millions d'électeurs vont voter, dans une atmosphère de liberté absolue, pour choisir parmi 35 000 candidats les représentants du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif des différents États et du gouvernement fédéral.

Notre économie est l'une des plus diversifiées de l'hémisphère sud. Alors que nous nous dirigeons vers la stabilité économique, avec une monnaie forte, les conditions deviennent favorables à la reprise d'un processus durable de croissance économique qui, sans aucun doute, placera le Brésil, une fois de plus, parmi les économies les plus dynamiques du monde.

Nous avons fait des progrès importants en augmentant le volume de notre commerce international. Au mois de janvier prochain, nous aurons mis en vigueur un tarif douanier commun avec l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, et nous aurons consolidé une union douanière capable de générer la croissance et la prospérité; une des premières unions douanières entre les pays en développement. L'intérêt exprimé par d'autres pays d'Amérique du Sud de se joindre au Mercosur — Marché commun du Sud — montre largement que la vision d'une zone de libre-échange sud-américaine prend forme progressivement. Ces succès représentent un exemple révélateur de l'esprit d'entreprise des pays d'Amérique latine et constituent un pas décisif vers l'édification d'une Amérique du Sud harmonieuse et intégrée.

Les efforts que nous déployons pour développer la coopération politique et économique dépassent les frontières de l'Amérique latine. Conformément au caractère universel

de notre diplomatie, nous avons décidé de renforcer les liens qui nous attachent aux nations amies dans toutes les régions du monde, et de créer de nouveaux partenariats politiques et commerciaux importants. Ces actions vont de l'intensification des relations traditionnelles à l'intérieur de l'hémisphère et avec les pays industrialisés à des formules nouvelles et créatrices de coopération avec les pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. Dans tous les cas, nous nous sommes efforcés d'élever le dialogue à de plus hauts niveaux, et, dans de nombreux cas, nous avons pu établir des relations privilégiées et dynamiques.

Les liens entre les nations africaines et le Brésil se sont renforcés grâce à l'action menée pour donner une structure à la communauté des pays de langue portugaise. Ce nouveau forum important permettra d'unir nos frères et soeurs dans divers continents et de déboucher sur une compréhension et une coopération plus grandes.

Commençant par l'Atlantique Sud, que nous partageons, nous avons l'intention d'étendre les horizons de coopération entre l'Amérique et l'Afrique avec la force accrue, dans les domaines politique et moral, que nous a procurée l'élection de Nelson Mandela dans la nouvelle Afrique du Sud.

La zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud transformera cette zone en une zone exempte d'armes nucléaires, constituant un exemple de solidarité et de fraternité entre deux continents. Compte tenu de cet objectif, les 24 pays que comprend ce forum viennent de se réunir à Brasilia, aboutissant à des résultats extrêmement encourageants pour l'amitié entre l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Le Brésil souhaite pour lui-même ce qu'il souhaite pour chaque nation. Nous savons qu'il ne peut y avoir ni bonheur ni prospérité là où règnent le malheur et la guerre. Ensemble avec la famille des nations, le Brésil, qui n'admet aucune forme d'hégémonie, entend avancer avec confiance sur le chemin conduisant à un ordre mondial répondant aux aspirations de démocratie, de stabilité, de désarmement, un monde de respect pour la souveraineté des États, et un ordre mondial attaché au développement.

Allocution de M. William Clinton, Président des États-Unis d'Amérique

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis d'Amérique.

M. William Clinton, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président des États-Unis d'Amérique, S. E. M. William Clinton, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Clinton (*interprétation de l'anglais*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa quarante-neuvième session. Le peuple américain se réjouit d'oeuvrer avec vous à la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Nous sommes réunis ici en un moment marqué par de grands espoirs et de grands changements. La fin de la guerre froide, l'explosion de la technologie, du commerce et de l'entreprise ont donné aux peuples du monde de nouvelles possibilités de réaliser leurs rêves et les capacités dont Dieu les a dotés. C'est une époque d'espoir que la nôtre, et pourtant, dans ce monde nouveau, nous faisons face à une compétition aussi vieille que le monde.

C'est une lutte entre la liberté et la tyrannie, entre la tolérance et le fanatisme, entre la connaissance et l'ignorance, entre l'ouverture et l'isolement. C'est une lutte entre ceux qui entendent créer des sociétés libres régies par des lois et ceux qui entendent imposer leur volonté par la force.

Notre lutte aujourd'hui — dans un monde de haute technologie, un monde qui se développe rapidement, un monde à la fois plus chaotique et diversifié que jamais —, c'est la lutte vieille comme le monde entre l'espoir et la crainte.

Trois fois en ce siècle — des tranchées de la Somme à l'île d'Iwo Jima et au mur écroulé de Berlin — les forces de l'espoir ont été victorieuses. Mais les vainqueurs de la première guerre mondiale ont gaspillé leur triomphe en se repliant sur eux-mêmes, entraînant une dépression mondiale et permettant au fascisme de se développer et de rallumer une guerre mondiale.

Après la deuxième guerre mondiale, les Alliés ont tiré la leçon du passé. Face à une nouvelle menace totalitaire et à la menace nucléaire, les grandes nations n'ont pas éludé

le défi du moment. Au contraire, elles ont choisi de sortir de l'impasse, de reconstruire et d'aller de l'avant. Elles ont choisi de créer les Nations Unies et elles nous ont laissé un monde plus fort, plus sûr et plus libre.

La tâche de notre génération est difficile : la guerre froide est terminée. C'est à nous de garantir la paix. Il nous incombe d'éviter la complaisance qui a suivi la première guerre mondiale, et alors qu'a disparu maintenant la menace imminente qui mettait en danger notre sécurité après la deuxième guerre mondiale.

Nous devons nous assurer que ceux qui se sont battus et qui ont eu le courage de mettre un terme à la guerre froide — ceux qui, à l'Est comme à l'Ouest, chérissaient la liberté — n'ont pas oeuvré en vain. Notre mission sacrée est d'édifier un monde nouveau pour nos enfants, un monde plus démocratique, plus prospère, plus à l'abri des vieilles haines et des moyens de destruction modernes.

Ce n'est pas là tâche facile, mais nous l'acceptons avec confiance. Après tout, les murs qui ont un jour divisé les nations dans cette enceinte même se sont écroulés. Plus de nations que jamais auparavant ont choisi la démocratie. Davantage ont choisi les marchés libres et la justice économique. Davantage ont adopté ces valeurs de tolérance, de liberté et de civisme qui nous permettent à tous de tirer le meilleur parti possible de notre vie.

Mais alors que les idéaux de la démocratie et de l'économie de marché sont dans leur phase ascendante, ils ne sont, certes, pas seuls en ligne. Des exemples terribles de chaos, de répression et de tyrannie caractérisent également notre époque. Le XXe siècle a montré que les forces de la liberté et de la démocratie peuvent l'emporter en dépit de grandes difficultés. Notre tâche est de veiller à ce que, au XXIe siècle, ce soient ces forces qui l'emportent.

Les dangers auxquels nous faisons face sont moins évidents et plus diffus que ceux de la guerre froide, mais ils sont toujours considérables : les conflits ethniques qui chassent des millions de personnes de leurs foyers; les dictateurs qui sont prêts à opprimer leur propre peuple ou à conquérir leurs voisins; la prolifération des armes de destruction massive; les terroristes qui détiennent des armes mortelles; le crime organisé dont les responsables vendent ces armes, ou des stupéfiants, s'infiltrer au sein même des institutions de ces démocraties fragiles; une économie mondiale prometteuse mais aussi un profond sentiment d'insécurité et, à plusieurs endroits, des perspectives décroissantes; des maladies comme le sida, qui menacent de décimer des nations; les dangers combinés de l'explosion

démographique et du ralentissement économique, qui ont amené la communauté mondiale à réaliser un consensus remarquable à la Conférence du Caire; les dangers qui pèsent sur l'environnement aux plans mondial et local exigent que le développement durable s'intègre à la vie des peuples du monde entier; et, enfin, dans beaucoup de nos nations, des taux élevés d'abus des drogues, de crime et d'éclatement de la famille, avec leur cortège de terribles conséquences. Voilà les dangers auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Nous devons nous occuper de ces menaces à notre avenir. Heureusement, la fin de la guerre froide nous permet de le faire ensemble. Dans nos efforts, différentes nations peuvent de différentes façons s'impliquer dans différentes situations mais leurs objectifs doivent être compatibles avec la liberté et leurs pratiques conformes au droit international. Chaque nation apportera à notre tâche commune ses propres forces — économiques, politiques ou militaires.

Bien entendu, tout État Membre de l'Organisation des Nations Unies doit en premier lieu s'occuper de ses propres citoyens, de leur sécurité, de leur bien-être et de leurs intérêts. En qualité de Président des États-Unis, j'ai pour premier devoir de m'occuper des citoyens de mon pays. Lorsque les intérêts de notre sécurité nationale seront menacés, nous agirons de concert avec d'autres si possible, mais seuls si nécessaire. Nous utiliserons la diplomatie quand nous pourrons, mais la force quand nous le devons.

Les États-Unis reconnaissent qu'une responsabilité particulière leur incombe dans les efforts entrepris en commun, la responsabilité qui va de pair avec une grande puissance mais aussi avec notre longue tradition de démocratie et de liberté. Mais nous cherchons à nous acquitter de cette responsabilité en coopération avec d'autres nations. Travailler ensemble accroît l'impact et la légitimité de toutes nos actions, et le partage des fardeaux réduit la charge de tous. Nous n'avons aucunement l'intention d'être le gendarme du monde, mais nous ferons ce que nous pouvons pour aider les sociétés civiles à renaître des cendres de la répression, pour soutenir les démocraties fragiles, pour favoriser l'éclosion de nouvelles économies de marché dans le monde, et, bien sûr, pour contenir les forces de destruction qui nous menacent tous.

Dans tous les coins de la planète, de l'Afrique du Sud à l'Asie, à l'Europe centrale et l'Europe orientale, au Moyen-Orient et à l'Amérique latine et maintenant à une petite île des Caraïbes, des citoyens ordinaires luttent pour bâtir leur propre avenir. Encourager leur cause est la grande chance de notre génération, et nous devons le faire ensem-

ble. Une coalition pour la démocratie est bonne pour les États-Unis. Les démocraties, après tout, tendent à être stables, moins enclines à faire la guerre; elles renforcent la société civile et peuvent favoriser les peuples sur les plans économique et politique en leur donnant la possibilité d'édifier leur avenir dans leur propre maison et non pas de s'enfuir vers les frontières.

Les efforts faits pour aider à édifier davantage de démocraties nous rendront plus confiants et plus prospères et favoriseront notre succès alors que nous essayons de faire de cette époque de changement intense un allié et non pas un ennemi. Dans mon pays, comme dans tous les vôtres, beaucoup de gens hésitent naturellement à consentir de tels efforts en raison des distances qui sont souvent grandes et des cultures qui sont différentes. La prudence des gens est justifiée. Souvent les chances ou le coût du succès ne sont pas bien définis. Et, bien entendu, dans toute entreprise commune il y a toujours un potentiel d'échec et souvent des risques de pertes humaines.

Pourtant, nos peuples — comme l'a démontré la remarquable réaction mondiale face à la terrible crise au Rwanda — veulent sincèrement aider leurs voisins autour du monde et investir des efforts dans notre cause commune. Nous avons vu que des progrès peuvent aussi être réalisés. Le problème consiste à décider quand nous devons réagir et comment il convient de surmonter notre hésitation. Cela ne sera jamais facile. Il n'y a pas de formule simple. Nous devons tous prendre ces décisions en nous basant en partie sur la distance qui sépare le problème de nos rivages, les intérêts de notre nation, l'influence que nous pouvons avoir, les coûts impliqués, ou la menace que peut faire peser cette initiative sur nos propres citoyens.

De difficiles questions demeureront, qui ne pourront être effacées par une simple formule. Mais nous devons rester convaincus que ces efforts peuvent être couronnés de succès, que ce soit des efforts faits pour préserver la vie de gens confrontés à une tragédie terrible, comme au Rwanda, ou des efforts faits pour éviter une telle tragédie, comme dans la Corne de l'Afrique, ou encore des efforts faits pour appuyer des processus qui modifient littéralement l'avenir de millions de gens. L'Histoire est de notre côté. Nous devrions rester confiants à ce sujet. Pensons à la progression de la liberté à laquelle nous avons assisté cette année seulement. Qui, il y a 10 ans, aurait osé prédire les changements étonnants qui sont survenus en Afrique du Sud, au Moyen-Orient et en Irlande? Le triomphe éclatant de la démocratie et du gouvernement par la majorité et la réalisation de l'objectif poursuivi toute sa vie par Nelson Mandela? Les courageux efforts qu'ont fait Israël et ses voisins

arabes pour jeter les ponts de la paix entre leurs peuples? La recherche sincère des peuples d'Irlande du Nord et de la Grande-Bretagne des moyens de mettre fin à des siècles de division et des décennies de terreur. Dans chaque cas, le mérite en revient aux dirigeants de ces nations et à leurs peuples courageux. Mais dans chaque cas, les États-Unis et d'autres pays ont eu l'honneur d'apporter leur aide à ces causes.

L'évolution de la coopération entre les États-Unis et la Fédération de Russie devrait susciter notre confiance. C'est un partenariat qui puise ses racines dans la démocratie, un partenariat qui fonctionne, un partenariat qui n'est pas basé sur un accord complet mais sur un véritable respect mutuel. Après tant d'années de terreur nucléaire, nos deux pays prennent des mesures spectaculaires pour relâcher les tensions dans le monde entier. Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, des troupes étrangères n'occupent pas les pays d'Europe centrale et d'Europe orientale. Les pays baltes sont libres. Les missiles russes et américains ne sont plus pointés sur leurs populations respectives. Trois des quatre membres dotés d'armes nucléaires de l'ex-Union soviétique sont convenus de retirer toute arme nucléaire de leur territoire. Et nous travaillons sur des accords pour mettre fin à la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'explosifs nucléaires; pour rendre la destruction des ogives nucléaires transparente et irréversible; et pour continuer à réduire nos armes nucléaires et leurs vecteurs.

Les États-Unis et la Russie reconnaissent également qu'ils doivent coopérer au contrôle du danger que commencent à faire peser les terroristes qui font le trafic de matières nucléaires. Pour assurer la sécurité de matières nucléaires à leur source, nous avons convenu avec la Russie de mettre fin à la production de plutonium d'ici à l'an 2000; de construire des installations de stockage pour les matières fissiles et d'acheter les stocks de carburant pouvant servir à la fabrication d'armes; et de combattre les criminels qui essaient de passer en contrebande des matières entrant dans la fabrication d'explosifs nucléaires. Nos deux pays, ainsi que l'Allemagne, ont accru la coopération et se sont engagés dans une initiative commune de formation anti-terroriste. Bientôt, sous la direction de notre Federal Bureau of Investigation, nous ouvrirons en Europe un établissement où seront enseignés les moyens de faire respecter la loi et où la police apprendra comment combattre plus efficacement le trafic des composantes d'armes nucléaires, ainsi que le trafic des stupéfiants, le crime organisé et le blanchiment de l'argent.

Les États-Unis élaboreront également un vaste programme dans le domaine de la non-prolifération : une

convention mondiale pour mettre fin à la production de matériaux fissiles; des moyens pour restreindre les ambitions nucléaires de la Corée du Nord; des procédures transparentes pour démanteler les ogives nucléaires; et des travaux afin d'arrêter les essais nucléaires et d'élargir le Traité sur la non-prolifération. Aujourd'hui je propose une première mesure vers l'élimination d'une possible menace moins visible mais néanmoins meurtrière : les 85 millions de mines anti-personnelles, soit une pour 50 personnes vivant sur la Terre. Je demande à toutes les nations concernées de se joindre à nous et de conclure un accord pour réduire le nombre et la disponibilité de ces mines. Débarrasser le monde de ces armes, souvent dissimulées, permettra, dans les années à venir, de sauver la vie de dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

Les progrès réalisés l'année passée font prendre également conscience de la possibilité dans ces années d'après-guerre froide d'adapter les institutions mondiales existantes et d'en créer de nouvelles qui permettront de renforcer la sécurité et la croissance économiques mondiales. Depuis ma précédente intervention prononcée ici l'année dernière, 22 nations se sont jointes au partenariat de la paix de l'OTAN. Les premières manoeuvres communes se sont déroulées, contribuant à offrir à l'Europe la chance de devenir un continent plus unifié où les nations démocratiques pourront vivre à l'intérieur de frontières sûres. En Asie, des pourparlers relatifs à la sécurité et à la coopération économique conduiront à une stabilité accrue. En réduisant les craintes qu'éprouvent des nations en ce qui concerne leurs frontières et en leur permettant de réduire le coût de leurs dépenses militaires, notre coalition pour la démocratie peut donner aux nations en mutation une chance accrue d'offrir de nouvelles libertés et de nouvelles perspectives à leurs peuples. Il est temps de réfléchir à nouveau aux structures de cette économie mondiale et d'abattre les murs qui séparent les nations au lieu de s'abriter derrière eux.

À la réunion du Groupe des Sept tenue à Naples cette année, nous avons pris l'engagement d'oeuvrer à cette tâche de renouvellement et de réexaminer les institutions économiques qui ont été si précieuses dans le passé. Dans l'optique d'une prospérité partagée, les États-Unis encouragent activement les marchés ouverts. Bien qu'encore au stade embryonnaire, l'Accord de libre-échange en Amérique du Nord a accru considérablement le commerce entre les États-Unis et le Mexique et a permis de créer dans les seuls États-Unis 200 000 nouveaux emplois. C'est là un modèle pour les nations de toutes les Amériques qui, il faut l'espérer, sera de plus en plus suivi. Et cette semaine je vais soumettre un projet de loi au Congrès tendant à mettre en oeuvre l'Accord général sur les tarifs douaniers et le com-

merce (GATT), le plus important accord commercial de toute l'Histoire. Le GATT — et l'organisation qui lui a succédé, l'Organisation commerciale mondiale — offre la perspective d'exportations accrues pour tous, des salaires plus élevés et une amélioration du niveau de vie. Dans les mois et les années à venir, nous oeuvrerons tout autant pour élargir la portée des marchés ouverts, à commencer par le Conseil de coopération économique Asie-Pacifique et le Sommet des Amériques à la fin de cette année.

Ici, à l'ONU, nous devons mettre au point un plan concret pour répondre aux défis des 50 prochaines années, alors même que nous célébrons le demi-siècle passé. Je pense que nous devrions déclarer 1995 non pas simplement comme l'année de la célébration du cinquantième anniversaire mais comme l'année de renouveau. Nous invitons le Secrétaire général à constituer un groupe de travail pour qu'au moment où nous nous réunirons l'an prochain, nous soyons saisis d'un plan d'action concret tendant à réactiver les obligations de l'Organisation des Nations Unies pour lui permettre de relever les défis qui se poseront dans les domaines économique, politique et de la sécurité.

Nos objectifs doivent inclure la mise sur pied de forces de maintien de la paix des Nations Unies qui soient prêtes, efficaces et capables, et il m'est agréable de signaler — comme je l'avais promis l'année dernière et grâce au concours du Congrès — que les États-Unis mettent à la disposition de ce compte crucial 1,2 milliard de dollars.

Nous devons également honorer l'engagement que nous avons pris de faire progresser la réforme de l'Organisation pour qu'elle puisse faire plus avec moins, et nous devons nous montrer plus aptes à répondre aux besoins urgents. Il est temps, je crois, que les Membres de l'Assemblée examinent attentivement la proposition faite par le Président Ménézès de créer une force civile capable d'intervenir rapidement dans les crises humanitaires.

Et ne perdons pas de vue le rôle spécial que le développement et la démocratie peuvent jouer pour prévenir tout conflit une fois la paix établie. Jamais encore l'ONU n'a été mieux placée pour atteindre les objectifs démocratiques fixés par ses fondateurs. La fin de la guerre froide nous a libérés de décennies de divisions paralysantes. Et nous savons tous que la coopération multilatérale est nécessaire non seulement pour faire face à de nouvelles menaces mais pour les prévenir.

Les efforts que nous avons entrepris ensemble en Haïti sont en cela fondamentaux. Sous le parrainage de l'Organisation des Nations Unies, les troupes américaines,

auxquelles se joint maintenant le personnel d'une coalition internationale croissante de plus de 20 pays, donnent au peuple haïtien une chance d'accéder à la liberté. Une diplomatie créatrice, l'influence du pouvoir économique et la menace crédible de l'emploi de la force armée, sont autant d'éléments qui ont contribué à créer cette possibilité. L'ordre civil essentiel sera rétabli. Un frein sera mis aux droits de l'homme. Ce jour même, dans les heures qui viennent, les premiers réfugiés vont retourner dans leurs foyers. Les chefs militaires se retireront. Le gouvernement démocratique sera rétabli. Le Président Aristide retournera dans son pays. La mission multinationale transférera ses responsabilités à une mission de l'ONU, qui restera en Haïti tout au long de 1995, jusqu'à l'élection d'un nouveau président. Pendant cette période, un effort de développement multinational fournira plus d'un milliard de dollars pour permettre aux Haïtiens de reconstruire leur pays. Dans un esprit de réconciliation et de reconstruction, le Président Aristide a demandé hier la levée immédiate des sanctions afin que la tâche de reconstruction puisse commencer sans délai. Par conséquent, j'ai l'intention d'agir rapidement dans le cadre des résolutions 917 (1994) et 940 (1994) du Conseil de sécurité afin de pouvoir rétablir les services de santé, l'approvisionnement en eau et en électricité, de livrer des matériaux de construction à des fins humanitaires et du matériel dans les domaines des communications, de l'agriculture et de l'éducation.

Aujourd'hui je suis également en mesure d'annoncer que les États-Unis suspendront toutes les sanctions unilatérales prises à l'encontre d'Haïti à l'exception de celles qui visent les dirigeants militaires et leurs partisans immédiats. Cela inclut la reprise des vols réguliers lorsque l'aéroport sera de nouveau opérationnel, les transactions financières et les restrictions dans le domaine des voyages. Je demande aux autres nations d'agir de même.

En Haïti, les États-Unis ont démontré qu'ils pouvaient déployer une force multinationale lorsque leurs intérêts sont clairs, lorsque la cause est juste, lorsque la mission est réalisable et lorsque les nations du monde sont à leurs côtés. Mais le peuple haïtien devra faire preuve de beaucoup de courage et de patience pour s'engager sur la voie de la liberté. Il doit le faire pour lui-même. Toute nouvelle démocratie est fragile. Mais le jour viendra où le peuple haïtien réalisera ses aspirations à la liberté et où, à nouveau, il réalisera de réels progrès économiques.

Les mesures prises par l'ONU en Bosnie comme en Haïti montrent que les progrès sont possibles lorsqu'une coalition appuie la diplomatie par la force militaire. Pour la première fois, l'OTAN a pris, depuis la dernière Assemblée

générale de l'ONU, des mesures militaires au-delà du territoire de ses membres. La menace de la puissance aérienne de l'OTAN a permis de créer une zone d'exclusion autour de Sarajevo et de mettre fin à l'offensive des Serbes de Bosnie contre Goratze. Et l'ultimatum de l'OTAN, en février, a relancé nos efforts de médiation, qui ont aidé à mettre un terme à la guerre entre le Gouvernement bosniaque et les Croates bosniaques ainsi qu'à créer une fédération entre ces deux communautés. À cet égard, la situation en Bosnie s'est améliorée, mais ces dernières semaines la situation autour de Sarajevo s'est sensiblement détériorée, et Sarajevo une fois encore est menacée d'étranglement. Une nouvelle décision doit être prise par l'ONU afin qu'elle puisse faire appliquer ses résolutions pour sauver Sarajevo, et l'OTAN est prête à agir.

La situation en Bosnie sert également à nous rappeler le plus grand paradoxe de ce siècle qui tire à sa fin. Ce siècle si plein d'espoir, de possibilités et de réalisations a également été une époque de destructions et de désespoirs profonds. Nous ne saurions oublier les millions d'êtres humains qui ont sacrifié leur vie au cours des deux guerres mondiales et du demi-siècle de lutte menée par les hommes et les femmes à l'Est ou à l'Ouest, qui, en fin de compte, ont triomphé au nom de la liberté.

Mais il faut également songer à nos enfants et au monde que nous leur légueront au XXIe siècle. L'Histoire nous donne une occasion rare : construire en se fondant sur le plus grand legs de ce siècle sans avoir à revivre ses moments les plus sombres. Et nous avons montré que nous pouvions mener à bien cette quête de liberté poursuivie de longue date par l'humanité, afin de créer un monde où la démocratie ne connaît aucune frontière, mais où les nations connaissent leurs frontières et savent qu'elle seront toujours sûres, un monde qui donne à tous la chance de réaliser leur potentiel et de faire de leurs rêves des réalités.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis d'Amérique de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. William Clinton, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Carlos Salinas de Gortari, Président des États-Unis du Mexique.

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis du Mexique.

M. Carlos Salinas de Gortari, Président des États-Unis du Mexique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président des États-Unis du Mexique, S. E. M. Carlos Salinas de Gortari, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Salinas de Gortari (*interprétation de l'espagnol*) : C'est pour moi un motif de grande satisfaction que d'assister à l'ouverture de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. À l'heure où s'estompe la menace de la guerre totale et où les conflits locaux se multiplient, l'effort inlassable en faveur de la paix déployé par Boutros Boutros-Ghali est encore plus ardu et mérite une reconnaissance toute particulière. Je tiens également à féliciter M. Amara Essy, Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, et actuel Président de cette importante session de l'Assemblée générale.

Au cours de son premier demi-siècle de vie, l'Organisation a apporté tout son appui à des négociations diplomatiques de toute première importance, permis d'éviter des controverses entre nations et favorisé la résolution de conflits régionaux et la prévention de conflits mondiaux. Elle s'est également trouvée devant de sérieuses limitations internes, confinant parfois à la paralysie, dans la réalisation de ses objectifs. Tout cela reflétait la structure du pouvoir dominant dans le monde depuis 1945, de même que les efforts des Membres de l'Organisation, pays égaux en matière de souveraineté mais présentant des diversités dans le domaine des croyances, dans leurs expressions culturelles, dans leurs caractéristiques géographiques et dans leurs niveaux de développement.

L'Organisation est fille d'une époque : celle de la deuxième après-guerre. Elle est née pour préserver la paix et la sécurité mondiales et stimuler le développement. À l'époque, la paix consistait à éviter la conflagration nucléaire vers laquelle nous entraînait, depuis les années 50, le caractère bipolaire de la course aux armements. La sécurité mondiale consistait alors à éviter l'escalade de conflits périphériques dans lesquels les puissances nucléaires auraient pu se trouver impliquées. Le développement mondial dépendait à ce moment-là du financement aux fins de redressement et, partant, du recyclage des ressources des puissances victorieuses, exportatrices nettes de capitaux, souvent sous forme d'«aide internationale». Cette paix, cette sécurité et le développement tels qu'ils étaient conçus alors ne sont plus la réalité d'aujourd'hui.

Maintenant que l'équilibre bipolaire n'existe plus et face à l'intense concurrence financière et aux conflits régionaux, ethniques et religieux de ces dernières années, nous nous rendons compte que l'ONU doit suivre d'autres voies pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement, mission inscrite dans sa Charte. Aujourd'hui, avec la fin d'une autre guerre — la guerre froide —, le temps est venu de définir de nouveaux contenus pour les objectifs de notre Organisation mondiale, de créer de nouvelles conditions permettant d'apporter des réponses fermes et durables à la soif de justice et de bien-être commune à l'humanité.

Quelle paix, quel développement, quelle solidarité cette fin de siècle veut-elle? De nos jours, l'internationalisation de l'économie s'accroît et la pluralité culturelle des nations se dévoile, créant des tensions dans les relations entre groupes, pays et régions. Voilà pourquoi les grands dilemmes de notre temps sont le résultat d'énormes complexités dans les domaines économique et politique et en ce qui concerne les chances d'accès à une vie digne pour tous les peuples.

D'où la nécessité de trouver et d'appliquer de nouvelles solutions aux problèmes découlant de la fin du face-à-face bipolaire et des nouvelles confrontations d'ordre économique surgissant entre régions puissantes, et dont les effets se font ressentir, parfois de façon encore plus intense, dans des pays éloignés de ces pôles financiers et commerciaux. Aujourd'hui, les réponses se trouvent non dans l'utilisation des armes mais dans la volonté d'établir un consensus, non point dans une solution imposée mais dans la capacité de coordonner les politiques de développement dans un esprit de juste compétitivité, définie par des normes acceptées par tous les participants.

Pour concrétiser la nouvelle espérance, nous devons incontestablement persévérer dans nos efforts visant à éliminer la menace nucléaire, les dangers que représentent les armes chimiques et biologiques et la course aux armements. Le Mexique a participé à tous les efforts dans ce sens, contribuant ainsi à réduire ces dangers. Le Mexique se félicite des récentes adhésions de l'Argentine, du Brésil et du Chili ainsi que de celle annoncée par Cuba au Traité de Tlatelolco, adhésions qui sont une manifestation tangible de l'idéal latino-américain d'habiter une région libre de toute arme nucléaire. Il est aujourd'hui souhaitable de continuer les négociations et de veiller à l'application de la Convention sur l'interdiction totale des essais nucléaires et de la Convention sur les armes chimiques qui a été souscrite en janvier 1993 et qui n'a encore été ratifiée que par 14 États.

Mais il ne faut pas s'arrêter là. À l'échelon politique, il nous faut — autre défi — préserver la paix dans le respect de la souveraineté des nations, de leur diversité culturelle et de leur pluralité politique, notions qui, loin de succomber à des mesures coercitives ou de se diluer dans l'uniformité, exigent un espace propre, aussi bien à l'intérieur des pays qu'au sein de l'Organisation. Ayant connu une expérience douloureuse dans l'État du Chiapas, dans le sud du pays, le Mexique a transformé, au bout de 10 jours, en un dialogue politique la provocation armée surgie le premier janvier; il a écouté avec attention la voix des plus démunis; il s'est engagé à emprunter la voie du dialogue politique; il a pris le parti de la liberté au lieu de celui de l'anéantissement comme c'était l'usage partout dans le monde du temps de la guerre froide. Tel est l'esprit du dialogue politique, telle est la paix respectable qu'exigent les temps nouveaux; telle est la voie de la nouvelle espérance.

Certes, les résultats obtenus récemment dans le monde ont été nombreux. Le Mexique se félicite des progrès atteints dans les négociations qui nous rapprochent d'une paix durable dans différentes régions du globe, et tout particulièrement au Proche-Orient. Il réaffirme également sa satisfaction devant la fin de l'apartheid et la mise en place d'un gouvernement démocratique en Afrique du Sud.

Le Mexique ne cessera de soutenir avec le même enthousiasme les actions en faveur de la paix en Amérique centrale. Il félicite les parties qui avancent dans la voie du dialogue et de la négociation. En sa qualité de membre du groupe des pays amis du Secrétaire général, le Mexique a participé à l'établissement de dialogues directs qui puissent mettre un terme aux conflits entre pays frères d'Amérique latine. C'est précisément cette voie qui, par le biais du dialogue repris à la suite de la migration illégale, doit mettre un terme au vieux conflit hémisphérique entre les États-Unis et Cuba, dans un cadre de respect total de la souveraineté et du droit à l'autodétermination du peuple cubain.

Pour ce qui est de la crise en Haïti, le Mexique rappelle son engagement vis-à-vis du rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique. Il rappelle, de même, la nécessité d'accorder l'entière priorité aux moyens pacifiques et diplomatiques et de favoriser des preuves concrètes de coopération devant permettre d'élever le niveau de vie du peuple haïtien. Sans cela, les institutions démocratiques ne seront qu'éphémères et fragiles.

Lorsque la paix mondiale n'est pas en danger, l'emploi de la force ou sa menace ne sont plus les moyens à utiliser

pour atteindre les objectifs poursuivis aujourd'hui par les nations souveraines. Il s'agit, bien au contraire, d'agir par le biais des échanges économiques, du dialogue politique et de l'engagement partagé, dans une reconnaissance et un respect mutuels, sans exceptions et sans conditions.

Dans cet état d'esprit, bénéfique pour tous puisqu'il nous engage tous, nous sommes en mesure d'entreprendre de profondes réformes des organismes internationaux, et tout particulièrement de l'Organisation des Nations Unies. La reconnaissance de la pluralité, le respect de la souveraineté et l'obtention de consensus sont aussi les bases sur lesquelles l'Organisation des Nations Unies peut construire de nouvelles formes de coopération et d'assistance technique en vue de consolider la démocratie et de veiller réellement au respect des droits de l'homme.

La démocratie, en tant qu'organisation politique des peuples, est sans aucun doute la meilleure façon de faciliter le développement dans la justice; c'est également elle qui constitue la meilleure garantie du respect des droits de l'homme. Les droits civils et politiques, reconnus par l'énorme majorité des Membres de notre Organisation, exigent, pour être pleinement respectés, des conditions économiques dans lesquelles tout individu puisse être à même de s'épanouir.

La faim et le chômage, le trafic des stupéfiants et la dégradation des ressources naturelles, les migrations forcées et les nouveaux protectionnismes commerciaux portent atteinte aux droits de l'homme et entravent le développement et la participation démocratique des individus à la construction de leur propre destinée. C'est pourquoi l'action coordonnée des nations dans la lutte contre ces graves fléaux de notre époque peut contribuer à élargir la participation politique et à assurer de meilleures conditions pour le bien-être et la protection des droits de l'homme.

Les efforts réalisés jusqu'à maintenant dans ce domaine par les Nations Unies — comme la création du Haut Commissariat pour les droits de l'homme — sont appréciables mais encore insuffisants. Redéfinir la protection des droits de l'homme et le renforcement de la démocratie suppose aussi la révision du thème du développement à partir de l'égalité devant l'accès aux marchés, aux capitaux et aux nouvelles technologies. Ce n'est pas un hasard si la stabilité démocratique existe là où règnent la stabilité économique et la croissance; ce n'est pas non plus un hasard si les violations des droits de l'homme se produisent plus fréquemment lorsque la pauvreté, l'analphabétisme et la maladie paralysent la population. Progresser dans la voie de la démocratie et dans celle du respect des

droits de l'homme exige un nouvel effort d'éradication des inégalités entre individus, groupes, peuples et nations.

Dans la sphère économique, nous connaissons les dangers comme les potentialités de l'interdépendance et de la mondialisation. Aujourd'hui, il nous faut avancer dans l'harmonisation des politiques financières, technologiques et productrices de l'économie mondiale afin d'atteindre une croissance généralisée. Nous savons bien que le développement des nations les plus industrialisées peut s'avérer insuffisant s'il n'est pas accompagné de la croissance durable des pays en développement : au cours des prochaines années, c'est dans les pays en voie de développement que les débouchés pour les produits des pays industrialisés accuseront la plus forte croissance. Nous savons aussi que l'aide peut s'avérer inefficace et insuffisante, alors que l'essentiel est de déclencher un mouvement mondial vers l'égalité des chances, par le biais de l'ouverture de débouchés pour les produits des pays en développement.

Au cours de ces dernières années le monde a vécu une transition sans précédent dans l'histoire moderne vers l'ouverture commerciale. Ce passage vers une véritable mondialisation, à laquelle, pour la première fois, participent un grand nombre de pays en développement, montre clairement la confiance renouvelée des différents pays dans leur capacité d'entrer en concurrence et de s'intégrer aux marchés mondiaux. Cette nouvelle ouverture est pour nous motif d'optimisme, dans la mesure où un commerce plus libre contribuera à l'élimination de la pauvreté. Le développement du commerce entraînera des emplois meilleurs et plus nombreux.

Cependant, il reste encore des obstacles à vaincre : nous devons être vigilants face aux nouvelles vagues protectionnistes; nous devons reconnaître que les nouvelles ressources financières sont encore inférieures aux besoins des pays en développement, et que nombre de ces pays continuent à accuser des chutes dans les termes de leurs échanges ainsi qu'une instabilité des taux d'intérêt. Il nous faut absolument éliminer les facteurs qui entravent la libre circulation des biens et des services, qui limitent la création d'emplois nouveaux, provoquent les migrations, exacerbent des attitudes xénophobes et entravent le redressement économique mondial.

Pour ce faire, il nous faut consolider l'ouverture actuelle des marchés à la concurrence. Aucun instrument ne servira mieux ces fins que la mise en route de l'Organisation mondiale du commerce, qui viendra s'ajouter aux institutions nées à Bretton Woods. Il est absolument nécessaire que nous mettions tout en oeuvre pour que les pays

qui ne l'ont pas encore fait ratifient les négociations de l'Uruguay Round, et qu'ensuite nous assurions le fonctionnement effectif du nouveau système mondial de commerce.

Aujourd'hui, il est absolument nécessaire de conserver et d'étendre les zones de libre-échange et de créer, au sein de la nouvelle organisation du commerce mondial, de nouvelles formes de coordination pour que les régions de libre-échange soient le moteur du commerce mondial et non un frein. La progression dans les accords et les traités commerciaux doit impérativement tenir compte des différences entre les nations et éviter d'assujettir l'aspect commercial à des conditions liées à des thèmes concernant notamment le travail et l'écologie, qui, bien que justifiées, peuvent toutefois être utilisées pour masquer artificiellement de nouveaux protectionnismes. Ce sont là les grandes tâches inscrites à l'ordre du jour économique de cette fin de siècle.

Dans le domaine de la justice sociale, qui est indispensable pour la paix, il persiste dans le monde une dette sociale qu'il faut payer, sans quoi, penser au progrès démocratique ou à une sécurité et à une paix mondiales et durables relève de l'utopie. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies devra accorder, dans le cadre des actions multilatérales, une nette priorité au développement et à la coopération, et ne pas privilégier les interventions armées pour le maintien de la sécurité.

À cette quarante-neuvième Assemblée générale, l'occasion nous est donnée de changer l'ordre des priorités, dans l'examen du «Nouvel Agenda pour le développement», et de progresser vers une paix durable dans le cadre d'un développement intégral, équilibré et de portée mondiale.

La totale réalisation du développement suppose également l'utilisation durable des ressources naturelles et le maintien de fragiles équilibres des écosystèmes, trop souvent surexploités, ce qui a pour conséquence l'appauvrissement des gens tributaires de ces systèmes. Ici, le calendrier défini par l'Organisation, lors de l'historique rencontre de Rio de Janeiro, continue à être plus un but à atteindre qu'une réalité. Il est impératif de passer des paroles aux actes. Au sommet consacré au développement social qui aura lieu l'année prochaine, une nouvelle occasion nous sera offerte de tirer les conséquences du lien entre écologie et développement, ce qui n'est que justice.

Nous avons besoin, en définitive, d'un grand changement culturel s'appuyant sur une vérité simple : la pluralité politique au sein des pays et entre les nations n'est pas une hypothèse; c'est une réalité qui définit et caractérise toute collectivité humaine. C'est la raison pour laquelle le

Mexique réaffirme son opposition au mirage de la prétendue dilution de la souveraineté. La mondialisation de l'économie, réalité incontournable de notre temps, doit aller de pair avec l'existence d'une pluralité de nations souveraines dont la personnalité et la volonté d'existence ne peuvent être niées, encore moins bafouées, sous peine de mettre la paix en péril.

C'est seulement à partir de la reconnaissance et du respect de la pluralité que nous pourrons mettre en place, au niveau mondial, des mécanismes économiques nouveaux et plus efficaces afin d'obtenir une meilleure distribution des capitaux, des technologies et des moyens communs de production. Ce n'est qu'à partir du respect de la souveraineté de chaque nation et du droit à l'autodétermination de chaque peuple que nous pourrons établir des accords politiques plus étendus et plus durables. C'est uniquement en s'appuyant sur une telle prise de conscience, de même que sur une solidarité renouvée, que nous pourrons continuer d'apporter notre appui à des actions en faveur d'une justice efficace dans le domaine social.

Avec cette vision du futur, nous pourrons faire face, dans le cadre d'une responsabilité partagée, aux déséquilibres actuels, pour atteindre une coexistence juste et civilisée. En résumé, il s'agit d'accepter et de reconnaître la pluralité comme une manifestation de la liberté et la justice, comme une condition nécessaire à la sécurité dans les relations entre les nations.

Cette façon de voir les choses a, au Mexique, pour nom libéralisme social. C'est cette conception qui a orienté les transformations que nous avons mises en marche pour donner une réponse adéquate aux défis de notre temps. Produit de notre histoire et des aspirations universelles de justice qui sont nôtres, le libéralisme social nous a amenés à une réforme démocratique profonde, à un changement des structures économiques, au combat résolu contre la pauvreté, et à de nouveaux rapports du Mexique avec le monde. Nous sommes en train de forger un État réformé ne dépendant pas de sa taille, mais bien plutôt de sa capacité de créer, dans la liberté, les conditions d'une plus grande justice.

Devant cette Assemblée, en 1990, j'ai déjà parlé des objectifs liés au changement de la politique du Mexique. Nous pouvons faire état, aujourd'hui, de résultats qui donnent raison à nos espérances et qui nous fournissent une meilleure compréhension des défis posés à l'échelle mondiale. Le libéralisme social a permis l'établissement, certes difficile mais combien gratifiant, de nouveaux consensus politiques afin d'aller plus loin dans la démo-

cratie; de là l'énorme effort déployé en vue de corriger nos déséquilibres macroéconomiques et d'augmenter la compétitivité du pays; de là aussi le renforcement de notre programme de solidarité au bénéfice des plus démunis et notre effort pour faire de la protection de l'environnement une composante du développement; de là encore la diversification de notre économie avec le monde extérieur et notre entrée dans des organismes tels que le Mécanisme de coopération économique Asie-Pacifique, le Traité de libre-échange nord-américain ainsi que d'autres accords semblables en Amérique latine et l'Organisation pour la coopération et le développement économique, où se préparent les nouvelles formes de concertation et de coopération internationales.

Il y a peu, le Mexique a vécu une enrichissante expérience démocratique lors des élections fédérales. Plus de 36 millions de citoyens y ont participé, soit plus de 77 % des électeurs inscrits. Ce furent les élections les plus surveillées par les partis, par des observateurs nationaux et des visiteurs de l'étranger. Les Mexicains se sont prononcés pour la légalité et la paix. Je veux ici exprimer ma reconnaissance pour l'appui technique apporté par le Secrétariat général de l'ONU, qui a répondu à la demande du Gouvernement mexicain pour préparer et aider les groupes d'observateurs électoraux mexicains.

Il n'est plus possible, actuellement, de rechercher la paix, la sécurité et le développement comme autant d'objectifs isolés, que ce soit sur le plan international ou national. Le nouvel équilibre mondial implique de nouvelles mentalités et de nouvelles priorités : une réorganisation des réalités internationales sur la base de règles convenues à partir du respect de la souveraineté de chacun des pays et de la reconnaissance de la pluralité des peuples. Ce nouveau point de vue fait que les différences deviennent des possibilités, les oppositions un facteur de dialogue, les revendications de justice un engagement solidaire entre les peuples.

L'exigence de notre temps est de faire du développement une priorité pour la paix et la sécurité mondiales, en encourageant des politiques globales de coordination financière et de libre-échange, soumises à des règles sûres et équitables; de reconnaître dans la nature une alliée du développement pour chacune des nations et d'admettre leur responsabilité égale dans le maintien des équilibres mondiaux; de développer les réseaux d'information afin de combattre efficacement le trafic des stupéfiants et le terrorisme, qui portent atteinte à la sécurité de tous; et, fondamentalement, de conjuguer dans la démocratie et la liberté tous les efforts pour réduire la pauvreté dans le monde.

Sans cela, il n'y a pas de paix possible ni de sécurité durable.

Ces impératifs nouveaux traduisent non seulement des besoins considérables, mais aussi le désir d'égalité entre les nations dans la construction d'un avenir qui ne pourra être prometteur que s'il appartient à tous. C'est en cela que réside le principe de communauté internationale inscrit dans la Charte de San Francisco, et cet avenir, personne n'a le droit de le refuser aux futures générations.

Aujourd'hui comme alors, il n'est possible de préserver la paix que dans le respect du droit; aujourd'hui plus que jamais, la sécurité exige le développement le plus poussé pour que chaque nation, chaque pays, puisse traduire dans les faits l'espoir d'un avenir commun. Pour atteindre ces nobles objectifs, le forum par excellence est aujourd'hui encore l'Organisation des Nations Unies.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis du Mexique de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Carlos Salinas de Gortari, Président des États-Unis du Mexique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Henri Konan Bédié, Président de la République de Côte d'Ivoire

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire, S. E. M. Henri Konan Bédié.

M. Henri Konan Bédié, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Côte d'Ivoire, S. E. M. Henri Konan Bédié, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bédié : Les sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies nous offrent chaque année une occasion de faire le tour d'horizon des grandes questions du monde et de nous interroger sur les perspectives de son avenir.

Je suis pour ma part honoré de prendre pour la première fois la parole devant cette auguste assemblée en ma qualité de président de la République de Côte d'Ivoire.

Mon émotion est d'autant plus grande que je retrouve ces hauts lieux de l'histoire contemporaine, pour avoir participé, ici même, à de nombreuses sessions alors que j'étais jeune ambassadeur de mon pays auprès de la grande nation américaine à Washington.

Le souvenir vivace que je garde de ces années est d'avoir, en solitaire, représenté mon pays le jour de son admission au sein de la communauté des nations souveraines par le Conseil de sécurité, il y a de cela 34 ans.

Ma fierté est grande aussi de vous voir, Monsieur le Président, digne fils de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique, présider cette quarante-neuvième Assemblée générale de notre Organisation. Cette fierté est également ressentie par tout le peuple ivoirien, au nom duquel je voudrais vous transmettre nos chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à ce poste prestigieux.

Cette élection témoigne de la confiance et de l'estime dont vous jouissez dans cette enceinte grâce à vos qualités de diplomate averti et à votre grande connaissance, acquise depuis plus de deux décennies, des relations internationales, notamment à Genève et à New York. Elle exprime aussi la reconnaissance du pragmatisme raisonné avec lequel 34 années durant la Côte d'Ivoire a su mener sa politique extérieure.

Je suis donc personnellement convaincu que vous saurez conduire avec compétence et de façon avisée les travaux de cette session.

Monsieur le Président, permettez-moi de remercier votre prédécesseur, S. E. l'Ambassadeur Samuel Insanally, pour le travail remarquable qu'il a accompli pendant la durée de son mandat, ainsi que tous les membres de son bureau.

Je voudrais enfin, au nom de ma délégation et en mon nom personnel, rendre un hommage mérité à M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de notre Organisation, pour son action courageuse et ses efforts inlassables en faveur de la paix et de la compréhension entre les peuples. Nous voudrions l'assurer une fois encore de notre pleine confiance et de notre appui le plus total dans sa quête de solutions pacifiques aux problèmes que connaît le monde.

Je saisis également cette occasion pour, devant cette auguste Assemblée, exprimer, au nom de la Côte d'Ivoire tout entière, nos sentiments très sincères de profonde gratitude aux illustres représentants des États ici rassemblés pour le remarquable témoignage d'amitié et de solidarité mani-

festé à l'égard de mon pays lors de la disparition du Président Félix Houphouët-Boigny.

L'hommage qui a été rendu à sa mémoire dans cette même salle, le 9 décembre dernier, et l'émouvante expression de sympathie le jour de ses obsèques, le 7 février 1994, resteront à jamais gravées dans la mémoire collective des Ivoiriens.

Il me plaît de saisir l'occasion ainsi offerte pour assurer solennellement la communauté internationale de ma détermination de poursuivre la politique d'ouverture et de recherche de la paix initiée par mon illustre prédécesseur.

À l'étonnement général, le monde que l'ONU a vocation de servir est entré dans une phase d'incertitudes alors que la fin de la guerre froide laissait espérer des relations fécondes, fondées sur la paix et un développement économique et social partagé. Personne n'imaginait que la chute du mur de Berlin, dont le symbolisme marque le début des grandes mutations auxquelles nous assistons depuis 1989, mettrait à nu des tares aussi profondes que celles qui apparaissent aujourd'hui sous les formes les plus insoutenables dans les rapports humains.

Nous éprouvons en effet de la honte à devoir être témoins de tensions politiques, ethniques et religieuses comme de conflits armés que nous croyions appartenir à un âge révolu.

Les exemples affligeants de l'ex-Yougoslavie, de l'Angola, du Burundi, du Libéria, du Rwanda et de la Somalie nous situent sur la profondeur des drames que nous vivons.

Pour ce qui est tout particulièrement du Libéria, l'Accord de Cotonou du 25 juillet 1993 a du mal à se concrétiser sur le terrain. En effet, outre les difficultés survenues dans la mise en place des institutions et la formation du gouvernement de transition, cet Accord bute sur la question délicate du désarmement des factions. Ce désarmement conditionnait les élections initialement prévues pour le 7 septembre 1994. Malheureusement, sur un effectif évalué à près de 60 000 combattants, seuls 3 000 soldats du Mouvement uni de libération pour la démocratie au Libéria (ULIMO) et du Front national patriotique du Libéria (NP-FL) ont déposé leurs armes dès les premiers jours des opérations de désarmement. Depuis, la multiplication des factions et la méfiance réciproque ont figé les positions.

Nous espérons que l'Accord qui vient d'être conclu au Ghana, le 12 septembre 1994, connaîtra un sort meilleur,

conduisant à des élections générales et à l'exercice de la démocratie au Libéria. On le sait, la Côte d'Ivoire s'investit énormément depuis des années pour qu'une solution pacifique soit trouvée à ce conflit, qui a des répercussions de tous ordres dans la sous-région, et singulièrement dans mon pays.

En ce qui concerne le drame rwandais, malgré le poids du conflit libérien sur notre économie, nous sommes disposés à contribuer, pour autant que nous bénéficions de l'appui logistique nécessaire, aux efforts de la communauté internationale pour ramener la paix dans ce pays meurtri.

C'est le lieu de saluer la courageuse initiative prise par la France en vue d'apporter une assistance humanitaire aux populations victimes de cette tragédie.

D'autres actions, notamment celles entreprises par notre Organisation et d'autres États Membres dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), méritent également notre encouragement.

Pour tous ces foyers de tension sur le continent africain et ailleurs dans le monde, nous lançons le même appel en faveur de la paix, de la tolérance et de la compréhension. Mon illustre prédécesseur, feu Félix Houphouët-Boigny, avait coutume de dire qu'un homme qui a faim n'est pas un homme libre. Les troubles socio-politiques qui ont lieu dans nombre d'États ont pour la plupart comme origine la misère, la pauvreté extrême, la faim, la peur, l'injustice, l'exclusion, l'ignorance et l'intolérance. C'est pourquoi, à la faveur de la fin de la guerre froide et dans la perspective du cinquantième anniversaire de notre Organisation, la Côte d'Ivoire voudrait proposer à cette auguste Assemblée que 1995 soit proclamée «Année internationale de la solidarité universelle».

Chaque femme et chaque homme devrait non seulement bannir en lui les haines tribales, religieuses, politiques, idéologiques, mais aussi contribuer individuellement et collectivement à la lutte contre la faim, la maladie, l'ignorance, et à la réalisation de l'idéal de bonheur partagé.

Alors que le monde continue de se déchirer, quelques événements particulièrement heureux nous donnent de réels motifs de satisfaction et des raisons d'espérer.

À cet égard, c'est avec beaucoup de joie que je souhaite, au nom de la Côte d'Ivoire, une chaleureuse et fraternelle bienvenue à la délégation sud-africaine parmi nous. Comme j'ai eu à le faire à Tunis, lors du 30e Sommet

de l'Organisation de l'unité africaine, je voudrais saisir cette heureuse circonstance pour réitérer au Président Nelson Mandela nos sincères félicitations pour sa brillante et historique élection à la tête d'une Afrique du Sud démocratique et multiraciale.

Le second motif de satisfaction nous vient du Moyen-Orient avec l'Accord d'autonomie Gaza-Jéricho d'abord, signé le 13 septembre 1993 à Washington entre Israël et l'OLP, qui a commencé à se concrétiser par l'arrivée en Palestine du Président Yasser Arafat et la constitution du premier gouvernement palestinien.

Qu'il me soit permis de saluer ici les artisans israéliens et palestiniens de ce processus ainsi que tous ceux qui ont favorisé cet événement unanimement applaudi.

Nos vœux accompagnent cette grande et noble entreprise et nous voulons espérer qu'une paix juste et durable s'installera définitivement dans cette région hautement sensible du Moyen-Orient.

Le monde a plus que jamais besoin de paix pour libérer les énergies indispensables à l'épanouissement de l'être humain. C'est pourquoi la démocratie perçue comme l'une des voies pour mieux garantir les libertés, promouvoir l'initiative privée et la participation de tous les citoyens au développement me tient particulièrement à cœur.

À cet égard, mon gouvernement et moi-même nous sommes fixé pour priorité de promouvoir en Côte d'Ivoire un véritable pluralisme politique, de renforcer les institutions démocratiques et d'en garantir le bon fonctionnement.

C'est que, de nos jours, la démocratie est incontournable et s'impose à l'ensemble de la société humaine. Notre prestigieuse Organisation universelle elle-même ne saurait y échapper.

Ainsi les discussions engagées depuis quelques années sur la restructuration de certains de ses organes, principalement le Conseil de sécurité, nous paraissent-elles opportunes pour lui donner une base plus large de représentation des États Membres, sans nuire pour autant à son efficacité.

Du reste, la communauté internationale s'apprête à célébrer, en octobre 1995, le cinquantième anniversaire de notre Organisation. Ce sera l'occasion d'établir le bilan, à nos yeux positif, de cette institution à laquelle l'humanité doit tant.

Ce sera aussi le moment de se rappeler que les pères fondateurs s'étaient élevés contre l'injustice du développement inégal. Ils en pressentaient les effets tragiques que, hélas, nous constatons aujourd'hui.

Les efforts pour instaurer plus de justice dans les relations économiques internationales n'ayant pas donné les résultats escomptés, c'est pour ainsi dire de manière exponentielle que se creuse le fossé entre les pays développés et les pays en développement. Si les premiers continuent de bénéficier d'un niveau de vie et de bien-être en constante augmentation, les seconds accusent au contraire une plus grave dégradation de leurs économies, si ce n'est une paupérisation généralisée. Les taux de croissance élevés observés dans certains de ces pays ne sauraient faire illusion ni inverser de façon substantielle cette déplorable tendance.

Les frontières de la pauvreté en Afrique comme ailleurs ne reculeront véritablement que si la communauté internationale, et singulièrement l'Organisation des Nations Unies, repense les mécanismes de la coopération internationale et s'engage résolument en faveur de la promotion du développement de ces pays.

La crise économique et financière que continue de subir l'Afrique depuis le début des années 80 a provoqué le recul de la croissance dans la quasi-totalité des pays du continent. Presque tous les paramètres et indicateurs économiques de ces pays sont aujourd'hui négatifs, en dépit de mesures courageuses de redressement et de restructuration économiques.

C'est pourquoi nous en appelons à une solidarité toujours plus étroite entre le Nord et le Sud, j'entends un partenariat véritable fondé sur la prise en considération de leurs intérêts bien compris dans une économie internationale de partage.

La communauté internationale n'a-t-elle pas très tôt perçu cette exigence de complémentarité et de solidarité en préconisant dès 1974 un nouvel ordre économique international plus juste et plus équitable ?

Face aux bouleversements géopolitiques et à la recomposition des blocs économiques, face aussi aux dures épreuves qui les frappent spécifiquement, les États africains ont manifesté leur volonté commune d'intégration en signant le 3 juin 1991 à Abuja le Traité instituant la Communauté économique africaine (CEA). Ce traité est entré en vigueur le 3 juin 1994. C'est dire notre détermination de nous en sortir.

Cependant, tous nos efforts resteront vains en l'absence d'un environnement économique international favorable et d'un appui substantiel de la communauté internationale.

Pour ce qui la concerne, la Côte d'Ivoire, durement frappée par la crise économique de ces dernières années, s'est soumise depuis 1981 à plusieurs programmes successifs d'ajustement structurel. Ces sacrifices, qui ont succédé à 20 années de croissance économique soutenue, ont fait apparaître avec netteté la nécessité de faire intervenir davantage le génie national dans la conception et la mise en oeuvre de la politique de développement.

Les réformes économiques engagées sous la houlette des institutions internationales ont fait appel à un effort important du milieu rural sur lequel reposait notre développement, sans que des investissements sociaux en sa faveur aient été proportionnellement développés.

Le changement de parité du franc CFA, intervenu au début de cette année pour 14 pays africains, vise à orienter l'économie nationale vers l'exportation en vue de la relance économique.

Ce retour à la croissance ne se fera pas sans une intégration appropriée des préoccupations des divers groupes sociaux.

La Côte d'Ivoire est considérée comme l'un des pays africains qui ont réalisé l'investissement humain le plus important aux premières années de l'indépendance. En moyenne, près de 7 % de son produit intérieur brut ont été consacrés à l'éducation. Elle reste, dans notre sous-région, le pays ayant le plus de cadres supérieurs dans tous les secteurs de l'activité économique. Une valorisation appropriée des ressources humaines s'impose donc à nous comme une condition incontournable dans la quête d'une nouvelle «croissance-développement».

C'est pourquoi il importe que des efforts accrus soient consentis et que des moyens conséquents soient dégagés pour renforcer la lutte contre les grands fléaux qui affectent différentes régions de l'Afrique et hypothèquent dangereusement l'avenir de nos sociétés. Le paludisme, mal traditionnel de notre continent, et le sida, qui a fait son apparition depuis une décennie et dont la violence est connue, sont aujourd'hui les plus importantes des endémies qui accablent l'Afrique, une Afrique qui, pourtant, aspire au développement et qui ne fait pas mystère de sa volonté de réussir.

L'observation des trois dernières décennies de la vie du monde projette l'image d'un continent africain qui est passé d'une période de croissance à une autre, caractérisée par la baisse constante de la productivité, l'aggravation générale du problème de la pauvreté, le fléchissement des paramètres sociaux; bref, par une dégradation progressive de la situation économique.

La communauté internationale, il faut le reconnaître, n'a pas abandonné l'Afrique. Autant au plan bilatéral qu'à celui des organismes multilatéraux, des politiques ont été imaginées afin de faire face aux situations spécifiques vécues par les pays de notre continent. Ces efforts sont à saluer, car ils sont une manifestation concrète de la nécessaire solidarité humaine.

Mais le monde change. Et l'Afrique sait qu'elle doit, par son génie propre, conquérir sa place dans les échanges mondiaux et jouer le rôle éminent auquel la prédestinent ses immenses potentialités. Elle est consciente, aujourd'hui plus qu'hier, de ses atouts ainsi que du défi que constitue sa position quasi marginale par rapport aux autres régions du monde.

Elle saura tirer profit des nombreuses opportunités qui s'offrent à elle en comptant d'abord sur la volonté de ses populations, leur intelligence et leur créativité, leurs capacités de réflexion et d'initiative, pour participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques de développement à long terme.

Elle comptera aussi sur le reste de la communauté internationale, partenaire indispensable, pour l'élaboration de nouvelles formes de solidarité agissante, mutuellement bénéfiques, s'exerçant dans la plus totale dignité de tous les acteurs.

Certes, des problèmes demeurent, dont certains liés à un passé récent, tel celui de la dette, semblent constituer un obstacle au développement de nouvelles initiatives. La communauté internationale, les pays amis, doivent comprendre que l'endettement, destiné précisément à assurer le développement d'un pays, ne doit pas être retourné contre lui et se transformer en un frein délibérément posé à sa croissance. Des solutions à ce problème ont déjà été préconisées qui, toutes, sont susceptibles de favoriser le retour à la croissance et à des formes renouvelées de coopération.

Mais c'est vers les défis nouveaux que l'Afrique doit tourner son regard. Elle doit songer, par exemple, à préserver, à protéger son environnement pour assurer aux générations présentes et futures un cadre adéquat et sain où

toutes les formes de vie se développent harmonieusement. Elle doit tirer avantage des larges possibilités qu'offrent les récents accords sur l'organisation du commerce mondial et s'insérer résolument dans le flux des échanges planétaires.

Continent le plus pourvu de gisements de matières premières, elle doit, enfin, apprivoiser la technologie pour l'adapter à ses besoins. Ce sera la base de son décollage vrai. Elle a, depuis longtemps, pris conscience de tous ces impératifs. Elle a commencé, par approches successives, notamment par les regroupements à l'échelon sous-régional et continental, à se donner les moyens de son sursaut.

L'Afrique réussira. Elle réussira à conjurer la fatalité qui semble s'abattre sur elle. Elle réussira à se défaire du sous-développement et à s'inscrire positivement dans l'oeuvre immense d'un avenir prospère pour l'humanité tout entière.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Côte d'Ivoire de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Henri Konan Bédié, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président : L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères de la Finlande, S. E. M. Heikki Haavisto. Je lui donne la parole.

M. Haavisto (Finlande) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis de commencer en vous félicitant, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je suis persuadé que, grâce à votre connaissance longue et approfondie des Nations Unies, vous saurez mener à bien les travaux de cette session.

Depuis notre rencontre l'année dernière, le monde a connu des faits aussi bien positifs que négatifs. Ces derniers méritent une attention particulière de la part de l'Assemblée. Néanmoins, je commencerai en évoquant certains des faits positifs.

Un fait positif majeur concerne les progrès accomplis vers la paix au Moyen-Orient. Ce qui semblait impossible se transforme en réalité. L'Organisation des Nations Unies doit maintenant être à la disposition des parties intéressées

dans la recherche d'un règlement global dans la région. Elle doit également contribuer au processus de consolidation de la paix et de la reconstruction.

Le Gouvernement finlandais se félicite du retour de l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale, avec le statut d'un État Membre libre, démocratique et non racial. L'Afrique du Sud a tout le potentiel nécessaire pour devenir une force politique et économique stabilisatrice en Afrique. Elle a déjà apporté une contribution tangible à la sécurité du monde en abolissant, sous supervision internationale, son programme d'armes nucléaires.

Dans le voisinage immédiat de la Finlande, le retrait des troupes russes stationnées en Estonie et en Lettonie a mis un terme à une des suites douloureuses de la seconde guerre mondiale. Je suis certain que les problèmes en suspens qui subsistent dans les relations entre les États baltes et la Russie seront résolus dans un esprit identique à celui qui a contribué au règlement des questions relatives au retrait des troupes.

Le gouvernement de mon pays se félicite également du cessez-le-feu proclamé par l'Irish Republican Army (IRA) en Irlande du Nord. Nous espérons que cela permettra de trouver rapidement une solution durable qui soit acceptable pour tous.

Des signes encourageants se manifestent également dans l'économie mondiale, notamment en ce qui concerne le système commercial multilatéral. Il est maintenant urgent de mettre en oeuvre les résultats de l'Uruguay Round de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), y compris la création de l'Organisation mondiale du commerce. D'autres questions en matière de commerce, comme celle des rapports entre commerce et environnement, doivent également être examinées.

Les événements positifs que je viens d'évoquer ont en commun une caractéristique : ils n'auraient pas eu lieu sans un courageux leadership. Ils démontrent qu'un leadership patient et visionnaire est nécessaire au règlement des problèmes qu'affronte la communauté internationale.

En ce qui a trait aux événements négatifs, il existe encore de nombreux conflits que ni les parties concernées ni la communauté internationale n'ont eu la volonté ou la capacité de régler. Les horribles tragédies qui se déroulent dans l'ancienne Yougoslavie, au Rwanda et en Somalie ont causé des souffrances à des millions de personnes innocentes. Elles offrent des exemples inquiétants de notre incapacité d'agir lorsque les dirigeants nationaux échouent

et que des conflits interétatiques menacent la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil de sécurité a pour responsabilité principale le maintien de la paix et de la sécurité internationales, mais il ne peut ni ne doit se substituer aux États Membres ou à leurs gouvernements. Il est dangereux et fallacieux de croire que l'ONU pourrait ou devrait toujours s'interposer pour corriger des politiques et des actes irresponsables ou d'attendre d'elle qu'elle soit présente en permanence dans les zones de conflit. Il est également clair que l'ONU ne parviendra jamais à disposer des ressources suffisantes pour faire face à toutes les exigences.

Nous devons rechercher de nouvelles méthodes et de nouvelles démarches. Nous devons être en mesure de prévenir les conflagrations avant qu'elles n'éclatent. Il arrive trop souvent qu'un conflit surgisse faute d'une action préventive ou en raison d'une foi placée à tort dans la capacité et la volonté de l'ONU de s'interposer. Il est clair que des mesures préventives devraient jouer un rôle accru dans les efforts que déploie l'Organisation pour le règlement des conflits.

Dans le cadre de l'actuel système de maintien de la paix de l'ONU, la supervision politique, la planification ainsi que le commandement et le contrôle militaires doivent être améliorés et le système budgétaire rationalisé. De plus, nous sommes de plus en plus confrontés à des situations d'urgence complexes, qui englobent des problèmes politiques, militaires et humanitaires. Elles ne peuvent être traitées en recourant seulement à des mesures traditionnelles de maintien de la paix. Elles exigent une démarche globale et des efforts soutenus de la part des États concernés, de même que l'aide d'organisations et d'arrangements régionaux.

Aujourd'hui, les problèmes économiques, sociaux et humanitaires peuvent être débattus à l'abri de tout aspect idéologique. Nous pouvons maintenant nous attaquer à des questions comme la pauvreté, la démographie, la justice sociale et les droits de l'homme sans nous engager dans un affrontement entre des systèmes sociaux concurrents. Le lien entre la paix mondiale et le développement social et économique, lorsque règnent la primauté du droit et le respect des droits de l'individu, est maintenant de plus en plus accepté. Le concept de sécurité s'est élargi. Il prend maintenant en compte non seulement des paramètres militaires et politiques, mais aussi, entre autres, des dimensions humaines et les besoins des individus.

Nous avons pris d'importantes décisions à Rio en matière d'environnement, à Vienne en matière de droits de l'homme et au Caire en matière de politiques démographiques. L'année prochaine, nous nous réunirons à Copenhague à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social et à Pékin en vue de favoriser l'autonomie des femmes. En 1996, la deuxième Conférence sur l'habitat se déroulera à Istanbul. Ces conférences devraient déboucher sur une meilleure compréhension et finalement sur l'acceptation du nouveau concept de développement humain durable. L'Agenda pour le développement du Secrétaire général devrait compléter le processus et souligner le rôle de l'ONU dans le contexte plus large d'une meilleure gestion mondiale.

Dans le cadre d'une telle perspective élargie, la promotion et la protection des droits de l'homme sont vitales. Les résultats de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne doivent être mis en oeuvre. Je suis convaincu que le Haut Commissaire pour les droits de l'homme veillera à ce que la promotion des droits de l'homme fasse partie intégrante de toutes les activités de l'ONU.

En 1992, le Conseil de sécurité, à l'unanimité et au plus haut niveau politique, a affirmé que la prolifération des armes de destruction massive constituait une menace à la paix et à la sécurité internationales. Il soulignait ainsi la norme fondamentale initialement définie par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) il y a 25 ans. L'adhésion presque universelle au TNP montre que le monde partage maintenant un intérêt commun dans le maintien du Traité. À l'instar de nombreux autres États parties, la Finlande estime que l'existence du TNP doit être garantie au moyen de sa prorogation indéfinie et inconditionnelle l'an prochain.

J'ai évoqué précédemment les défis qui attendent l'ONU. Ce qui inquiète le plus peut-être aujourd'hui est le manque d'attachement à l'Organisation dont font preuve nombre de ses États Membres. Seul l'attachement sans réserve de tous ses membres permettra à l'ONU d'assumer son rôle de pivot de la conciliation et de la coopération internationales. C'est ce que démontre la situation financière de l'Organisation, qui est très difficile. Les États Membres — et je parle en particulier de ceux dont la capacité de paiement ne connaît aucune contrainte — doivent changer d'attitude et verser immédiatement et intégralement leur quote-part et leurs arriérés. Sinon, cette Organisation ne pourra assurer son fonctionnement.

La Finlande a toujours réglé en temps voulu la totalité de ses contributions. D'autres, hélas trop peu nombreux, ont fait de même. Maintenant nous devons tous accepter une discipline budgétaire et financière stricte. Sa violation doit être sanctionnée. Le paiement des intérêts sur les arriérés devrait être une pratique normale, dont l'application s'impose. En même temps, nous devons exiger que l'Organisation des Nations Unies poursuive ses réformes financières et administratives actuellement en cours.

Alors que l'Organisation des Nations Unies aborde son second demi siècle, les conditions qui prévalent sont essentiellement différentes de celles qui ont prévalu pendant la majeure partie des 50 premières années. Par conséquent, il importe de remanier notre Organisation afin de répondre aux défis de demain, et non pas à ceux d'hier.

Le travail accompli en ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité pendant la quarante-huitième session de l'Assemblée générale a été très utile. Maintenant, nous devons poursuivre ce travail et parvenir à des conclusions acceptables pour tous. Nous devons assurer l'efficacité continue du Conseil de sécurité, tout en veillant à ce que sa composition reflète mieux les réalités d'aujourd'hui, telles que la responsabilité accrue, notamment de l'Allemagne et du Japon, dans les affaires mondiales.

Alors que nous approchons du cinquantième anniversaire de notre Organisation, nous devons bâtir sur la base solide que constitue la Charte. Nos priorités devraient être la prévention et la consolidation de la paix pour obtenir la paix et la stabilité; un développement humain durable afin d'instaurer la sécurité au niveau individuel; la restructuration de notre Organisation afin de parvenir à une meilleure gestion mondiale.

Ces priorités devraient guider nos efforts communs alors que nous sommes au seuil du prochain millénaire — «Unis pour un monde meilleur».

M. Dembri (Algérie) : Monsieur le Président, votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa quarante-neuvième session distingue fort opportunément les grandes qualités professionnelles et humaines qui sont les vôtres. Elle est également un témoignage de considération à l'endroit de votre pays, la Côte d'Ivoire soeur, pour la sagesse et la pondération avec lesquelles elle assume son destin national et développe une action régionale et internationale sereine et constructive. Elle est aussi un hommage à notre continent, l'Afrique, qui a apporté cette année à la communauté internationale un message d'espoir à travers l'avènement d'une Afrique du Sud unie, démocratique et

non raciale solennellement accueillie ici-même il y a quelques mois.

Votre prédécesseur, l'Ambassadeur Samuel Insanally, a ajouté à sa carrière prestigieuse les performances remarquables d'un mandat particulièrement bien rempli avec sagesse et une autorité efficace. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans ses activités futures au service du Guyana, du tiers monde et de la communauté internationale dans son ensemble.

Au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, je voudrais renouveler le soutien de l'Algérie dans ses efforts tendant au raffermissement du rôle de notre Organisation en tant que creuset d'une oeuvre universelle de paix et de coopération.

En cette fin de siècle où la conscience des menaces globales qui pèsent sur la paix appelle la nécessité d'y répondre collectivement, une nouvelle donne politique et une explication des enjeux deviennent indispensables pour la meilleure compréhension des défis auxquels la communauté des nations est confrontée aujourd'hui.

Face à l'hétérogénéité des acteurs et à la complexité des stratégies, l'actuel désordre mondial semble composer un nouvel ordre de choses où les temporalités et les divers espaces stratégique, économique, politique, culturel, social, écologique se rapprochent les uns des autres.

C'est dire que dans la situation très contrastée et très fluide du monde que nous vivons, l'ordre international rend les pratiques des États plus difficiles à coordonner et assujettit les initiatives de la communauté internationale à l'improvisation et à l'absence de logique. Aussi, ne peut-il trouver d'équilibre que dans la prégnance des tendances lourdes qui façonnent l'avenir des peuples et des nations.

Dès lors, il est urgent de lever les ambiguïtés qui empêchent la communauté internationale d'avancer vers la maîtrise de son devenir collectif.

À cet égard, les Nations Unies, refuge des espérances humaines et réceptacle de nos appréhensions parce qu'elles constituent une enceinte irremplaçable de dialogue et de concertation, ont un rôle particulier et significatif à jouer.

Parce qu'elles sont aussi le vecteur d'une vision du changement qui réconcilierait le cours des relations internationales avec les buts et principes de la Charte, elles doivent pouvoir trouver dans la convergence des volontés les ressorts susceptibles de projeter notre action collective vers de

nouveaux horizons de paix, de sécurité et de prospérité universellement et équitablement partagés.

Les perspectives ouvertes par la fin de la guerre froide et les changements profonds qu'a connus le système international ont favorisé des modes d'interaction nouveaux. On y constate que la démultiplication du jeu international et les dynamiques sociales et économiques accentuent les inégalités, composent et recomposent des constellations de forces qui échappent aux régulations du système mondial.

Il s'agit là de manifestations préoccupantes d'ambivalence et d'éclatement, sources d'inquiétude. Elles préfigurent une redéfinition inquiétante de l'équilibre dans le monde à travers le refaçonnage du destin de nombreux peuples et nations confrontés à l'insécurité et à l'injustice.

La marche laborieuse de la communauté internationale vers l'édification d'un ordre mondial dont les normes de fonctionnement et les lois d'évolution bénéficieraient d'une adhésion universelle appelle manifestement un sursaut pour assurer la maîtrise des changements et les intégrer dans une conception ordonnée de la transition.

Aussi, une sécurité qui résulte de l'entreprise de désarmement, une solidarité bien comprise et bien assumée qui donne sens et contenu aux Agendas pour la paix et pour le développement et aux résultats attendus du premier Sommet mondial pour le développement social, portent-elles cette promesse en offrant un cadre et une raison d'être à une oeuvre salutaire de ressaisissement de la communauté des nations pour aborder le prochain millénaire avec la certitude d'un avenir mieux assuré.

Le Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77, dont la démarche s'identifie à la quête persévérante d'un tel avenir, marquent tout naturellement et plus que jamais leur intérêt et leur disponibilité à s'engager résolument dans un partenariat effectif et équitable qui mobiliserait les énergies de tous au bénéfice de ce grand projet. Mon pays ne ménagera aucun effort pour y apporter sa contribution.

Il y a près de 40 ans, le 1er novembre 1954, l'Algérie a entrepris de marquer sa propre histoire du sceau des buts et principes des Nations Unies à travers son combat libérateur mené au nom de l'égalité des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes.

Devenue membre actif de l'Organisation et impliquée dans la réalisation de tant d'acquis qui honorent les Nations Unies, l'Algérie a répercuté avec constance dans cette enceinte les aspirations de son peuple qui se confondent

avec celles de tant de peuples dont elle partage un vécu d'expérience et d'identité. Qu'il s'agisse de décolonisation ou de développement, de désarmement ou des droits de l'homme, de démocratisation des relations internationales et du fonctionnement même de l'Organisation, l'Algérie a associé sa voix et a joint ses efforts à ceux de toutes les bonnes volontés dans un pari confiant sur la capacité de la communauté internationale de dépasser les trames de la conjoncture pour aménager les grands élans de concorde et d'entraide universelles.

C'est ce même esprit qui a sans cesse animé les actions spécifiques de mon pays dans le cadre de la solidarité et de la coopération du Maghreb de l'ensemble sahélo-saharien de l'Afrique, du monde arabe et du monde musulman ainsi que dans le tiers monde et le bassin méditerranéen.

Dès lors, l'Algérie mesure pleinement la signification, la portée et les prolongements, dans son voisinage immédiat et au-delà, de l'entreprise profonde de rénovation nationale qu'elle conduit actuellement avec foi et détermination, de même qu'elle mesure aussi les sacrifices qu'elle consent, pour elle-même comme pour autrui.

À l'instar de la révolution de novembre qui a secoué les consciences et libéré les énergies créatrices, il s'agit aujourd'hui d'opérer une nouvelle rupture avec d'autres types de comportements et de pesanteurs afin d'ancrer une société jeune et ambitieuse dans le progrès et la modernité à travers une démocratie pluraliste, la valorisation des éléments constitutifs de la personnalité nationale et la réalisation des idéaux universels de justice sociale et de développement collectif.

La restauration de la stabilité politique, la consolidation de l'état de droit, la relance d'une croissance économique génératrice de richesses et de bien-être s'imposent comme passage obligé de l'action multidimensionnelle des autorités responsables de la période de transition, période durant laquelle les ressorts de la citoyenneté et les principes intangibles de la République devront conjuguer leurs effets pour que le dialogue politique ouvert que mène le Président de l'État, M. Liamine Zeroual, aboutisse dans les meilleurs délais à la reprise d'un processus électoral pluraliste et sain, qui exprimera la volonté populaire dans la plénitude de la souveraineté.

C'est dans cet esprit de détermination et de cohérence que s'inscrit le combat résolu de l'Algérie contre la violence et le terrorisme, dans leurs manifestations comme dans leurs causes. Ce combat nécessaire procède de l'obligation de

l'État d'assurer, au premier rang des droits de l'homme, la protection du droit fondamental à la vie. Il implique la même vigueur dans notre dénonciation collective de tous les gouvernements qui se rendent coupables d'incitation et de soutien à la violence terroriste ou affichent des complaisances liées à des démarches sélectives pour empêcher la coopération internationale de mettre en oeuvre une stratégie de riposte.

L'Algérie a, cette année, le privilège et la responsabilité de coordonner les institutions de la construction unitaire maghrébine. Dans l'accomplissement de ce mandat, qui prend pour elle valeur de véritable engagement au service de tous les peuples de la région, l'Algérie s'emploie à consolider les acquis et à promouvoir de nouvelles initiatives tout en relativisant, au regard de la perspective historique sur laquelle elles se greffent, la portée de certaines difficultés, endogènes et exogènes, qui contrarient la progression vers les objectifs de l'Union du Maghreb arabe.

Au nombre de ces difficultés figure la situation particulière dans laquelle la Libye a été mise de ne pouvoir prendre la part qui lui revient dans la valorisation des complémentarités régionales et de contribuer à l'essor économique et social de la région.

Il faut espérer que les propositions constructives de la Libye en vue de la mise en oeuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité permettront d'aboutir rapidement à une solution pacifique et juste des questions en suspens ainsi qu'à la levée des sanctions internationales qui pèsent négativement sur les conditions de vie du peuple libyen frère.

De la même manière, le peuple du Sahara occidental, dont il serait vain de tenter d'occulter les aspirations nationales légitimes, attend des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine l'accomplissement scrupuleux de leur mission conjointe de paix. La tenue d'un référendum d'autodétermination juste et impartial, conformément au plan de règlement agréé par les deux parties et entériné par le Conseil de sécurité, relève d'une des responsabilités premières des Nations Unies, au titre de la Charte et de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, et aucun facteur adverse ne doit les en détourner.

La solution juste et durable de la question du Sahara occidental est aussi une composante importante de la paix et de la stabilité de la région dans son ensemble. Elle est également inhérente au parachèvement du processus de libération du continent africain. C'est pourquoi l'Algérie

encourage le Secrétaire général des Nations Unies à réunir les meilleures conditions de crédibilité et de probité au profit de l'application rigoureuse du plan de règlement, tout en redoublant d'efforts en vue d'amener le Royaume du Maroc et le Front Polisario à créer une dynamique politique propre à surmonter toutes les difficultés dans la mise en oeuvre du processus référendaire et au-delà.

C'est grâce à une telle dynamique politique que l'Afrique du Sud a honoré son rendez-vous avec l'Histoire, à la satisfaction de tous, et que les Nations Unies ont pu y jouer un rôle positif dont l'Algérie se félicite et se réjouit.

Par-delà ses spécificités, le démantèlement pacifique de l'apartheid en Afrique du Sud prend également valeur d'exemple pour d'autres nations africaines en proie à de douloureux déchirements fratricides.

Avec l'assistance continue de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'Organisation des Nations Unies, le Burundi et le Rwanda devraient pouvoir surmonter les tragédies qu'ils ont vécues et redécouvrir les vertus d'une coexistence harmonieuse entre les composantes de leur peuple respectif pour mobiliser leurs énergies au service de l'unité nationale, de la démocratie et de la reconstruction.

La restauration de la paix et de la concorde en Angola et au Mozambique, en conformité avec les accords conclus et dans le respect de la volonté populaire librement exprimée, donnera enfin aux deux peuples frères l'occasion de panser les blessures accumulées durant de nombreuses années et de contribuer à faire de l'Afrique australe un pôle de prospérité.

Avec une contribution remarquable des pays de l'Afrique de l'Ouest, la situation au Libéria s'oriente vers une solution durable à laquelle toutes les parties doivent se sentir engagées afin de prémunir le pays contre la récurrence de la violence et de l'instabilité.

La situation conflictuelle en Somalie demeure, quant à elle, un grave sujet de préoccupation pour la communauté internationale, dont la présence importante sur le terrain a eu des résultats appréciables en matière d'aide humanitaire et de réduction de la tension. Le moment est venu pour toutes les forces somaliennes de s'employer à relever le défi d'une coexistence et d'une réconciliation nationales auxquelles leur peuple aspire légitimement.

Depuis la Conférence de Madrid, le Moyen-Orient a emprunté la voie de la négociation pour bâtir une paix globale, juste et durable dans une région névralgique du

monde qui a eu son lot unique de meurtrissures et de souffrances. Depuis un an, des jalons importants sont posés pour guider le cheminement de la paix à travers les accords palestino-israéliens et jordano-israéliens dont l'Algérie a salué la conclusion en exprimant l'espoir que ces premiers pas seront consolidés par l'application effective et diligente des dispositions agréées et qu'ils seront suivis rapidement de percées significatives correspondant aux attentes du Liban et de la Syrie.

L'édifice de la paix au Moyen-Orient trouve des fondements sains et solides dans la légalité internationale, et il importe que les pans interreliés de cet édifice soient conçus en fonction des exigences d'un règlement global et honorable sur lequel le temps n'aurait pas de prise et que les générations futures assumeront pleinement. La restitution de tous les territoires occupés par Israël en 1967, y compris El-Qods Ech-Charif, et la satisfaction des droits nationaux inaliénables du peuple palestinien prennent de toute évidence une place centrale dans la trame d'un tel règlement.

L'Algérie, qui participe aux groupes de travail multilatéraux issus de la Conférence de Madrid, continuera d'oeuvrer avec conviction à l'unité des rangs palestiniens et arabes en vue de l'instauration d'une paix durable.

L'unité des rangs arabes, qu'affectent les séquelles de la guerre du Golfe, se présente comme une composante essentielle de la paix au Moyen-Orient que la communauté internationale encourage et soutient. De ce point de vue, l'assainissement définitif des relations entre le Koweït et l'Iraq sur la base de la légalité internationale et dans le respect des principes d'indépendance, de souveraineté nationale, d'intégrité territoriale, de non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et de la non-ingérence dans les affaires intérieures apparaît comme un impératif.

Dès lors que le cadre géographique de la coexistence et d'un voisinage pacifiques entre les deux pays a été internationalement consacré, il faut espérer que les questions humanitaires pendantes trouveront une solution satisfaisante afin qu'une atmosphère de réconciliation puisse stimuler des actes concrets dans cette direction. Les sanctions économiques, dont de larges couches du peuple iraquien souffrent cruellement, doivent à présent être levées, à la fois parce qu'elles ont rempli leur fonction compte tenu de la coopération établie des autorités iraquiennes à l'application des résolutions du Conseil de sécurité et parce que leur maintien risque de s'apparenter à brève échéance à une manifestation d'indifférence à l'égard d'un peuple en danger.

C'est dans le même esprit que je voudrais réaffirmer l'appui de l'Algérie au rétablissement et à la préservation de la souveraineté des Émirats arabes unis sur les îles d'Abou Moussa, de la Grande Tomb et de la Petite Tomb, encore sous occupation étrangère.

La tragédie en Bosnie-Herzégovine, qui ne cesse de gagner en gravité, et qui met en cause les fondements mêmes des Nations Unies à travers le sort fait à un État Membre de notre Organisation, s'impose aux consciences comme un redoutable test de crédibilité de la mutation des relations internationales vers le règne généralisé de la justice et du droit. Pour aussi bienvenus qu'ils aient été, les développements de l'action internationale enregistrés depuis une année sous l'inspiration de l'éveil aux affres de l'épuration ethnique et de la condition infrahumaine imposés à la composante musulmane de la population du pays n'ont cependant eu raison ni de l'extrémisme de la minorité activiste serbe ni des irrédentismes menaçant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Bosnie-Herzégovine. Dans l'exercice de ses responsabilités nationales en faveur des intérêts supérieurs de son peuple à un moment crucial pour le devenir de son pays, la République de Bosnie-Herzégovine est assurée de la solidarité et de la sollicitude entières de l'Algérie.

Au moment où le peuple haïtien et la communauté internationale ont à leur portée une issue pacifique et heureuse à la crise que connaît la République d'Haïti depuis trois ans, l'Algérie forme le voeu que la paix, la stabilité, la démocratie et le progrès seront résolument et durablement promus dans le pays.

Le XXe siècle, qui a vu l'humanité réaliser une maîtrise considérable sur la nature au moyen d'avancées scientifiques et technologiques prodigieuses laissera dans l'Histoire tout ce que l'inachevé et le transitoire traduisent comme manquement aux besoins de sécurité réelle et complète du genre humain.

La réduction des distances, l'interdépendance des nations, la globalisation de l'économie et des communications cohabitent avec une insoutenable incapacité à faire reculer la faim, la pauvreté et nombre de pandémies tandis que le pouvoir apocalyptique des arsenaux nucléaires a franchi tous les seuils accessibles à la raison.

La fin de la guerre froide a rendu possible l'émergence d'une conception de la sécurité fondée sur le désarmement général et complet et sur des leviers économiques et sociaux. Il importe que le désarmement nucléaire soit poursuivi sans répit et que les quelques résultats notables obtenus

dans la réduction des armes nucléaires des États-Unis et de la Fédération de Russie soient élargis et renforcés par la conclusion rapide d'un traité portant interdiction complète des essais nucléaires.

C'est dans cet esprit que l'Algérie a toujours oeuvré en faveur d'une perception rénovée de la sécurité collective fondée sur un désarmement général et complet. Aussi, mon pays a-t-il toujours considéré que les questions liées au désarmement et à la non-prolifération et donc à la sécurité internationale sont indissociables de celles ayant trait au développement économique et social.

Et c'est dans ce même esprit que mon pays a adopté une attitude claire et engagée en faveur de l'utilisation pacifique de l'atome.

C'est pourquoi j'ai l'honneur et le plaisir d'annoncer solennellement de cette tribune la décision de l'Algérie de déposer, en marge de cette Assemblée, les instruments d'adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Par cette adhésion, l'Algérie espère contribuer à l'entreprise collective de désarmement général et complet à travers laquelle le traité de non prolifération des armes nucléaires doit être promu, à l'occasion de son prochain réexamen, en instrument efficace de désarmement et en vecteur des utilisations pacifiques de l'atome au service du développement.

Par ailleurs, il importe que la Convention sur l'interdiction des armes chimiques entre en vigueur et produise ses pleins effets.

Ce défi s'impose avec tout le poids de ses impératifs aux dangers d'une transition mondiale désordonnée, pleine d'incertitudes et porteuse de puissants germes de fragmentation.

À l'évidence, l'écart croissant de développement entre le Nord et le Sud, singulièrement aggravé par l'absence de véritable dialogue, pose avec un sens élevé de l'urgence la nécessité pour la communauté internationale de s'engager dans la voie d'une maîtrise concertée des phénomènes d'interdépendance, et de dégager ainsi les éléments d'une action coopérative résolue au service d'un développement solidaire.

Dans ce contexte de mondialisation et de globalisation accélérées de la réalité économique internationale, la coopération pour le développement constitue certainement la seule réponse viable aux exigences d'une nouvelle régulation

mondiale pour assurer les conditions d'une sécurité internationale durable et partagée.

Le message des Nations Unies auquel les buts et principes inscrits dans la Charte confèrent une nature et une portée inédites dans leur conception et leur générosité a rayonné à travers le monde et a gagné à l'Organisation une participation qui rapproche sa composition d'une universalité démonstrative de son autorité et de son influence.

L'entreprise de restructuration du système des Nations Unies et le débat sur la représentation équitable au sein du Conseil de sécurité offrent, à cet égard, une occasion précieuse de fixer un regard introspectif rigoureux sur la vie institutionnelle de l'Organisation ainsi qu'un regard prospectif lucide sur les exigences de démocratisation et de participation au processus de décision afin que tous les organes de l'ONU agissent toujours et en toute légitimité au nom de la communauté internationale dans son ensemble.

La revitalisation de l'Organisation des Nations Unies par sa libération des pratiques et des legs de la guerre froide postule également qu'une fonction prééminente lui soit reconnue dans les faits en matière de conception des stratégies et des politiques globales de développement économique et social.

L'année qui nous sépare de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies pourrait être mise à profit pour favoriser la maîtrise et la mise en cohérence par tous les pays des enjeux de cette fin de siècle.

Ainsi, la communauté internationale peut-elle trouver, à travers une entreprise solidaire et concertée, les ressorts d'une nouvelle dynamique de paix et de coopération. Il y va de notre devenir collectif.

La séance est levée à 13 h 30.